



HAL
open science

La Fresque de la mer en débat

Volcy Boilevin, Aubane Giraud, Alexia Pigeault, Brice Trouillet

► **To cite this version:**

Volcy Boilevin, Aubane Giraud, Alexia Pigeault, Brice Trouillet. La Fresque de la mer en débat. Nantes université. 2024. hal-04635093

HAL Id: hal-04635093

<https://hal.science/hal-04635093v1>

Submitted on 4 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FRESQUE DE LA MER EN DÉBAT

Analyse des données collectées lors du débat public « La mer en débat » entre octobre 2023 et avril 2024.

Volcy Boilevin, Aubane Giraud, Alexia Pigeault et Brice Trouillet



MAI 2024

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION.....	3
2. MATÉRIEL.....	4
3. MÉTHODES.....	6
3.1. LES MOTS-CLÉS.....	6
3.1.1. NETTOYAGE ET STANDARDISATION.....	6
3.1.2. CATÉGORISATION ET ONTOLOGIE.....	7
3.1.3. PONDÉRATION.....	9
3.1.4. CORPUS DES MOTS-CLÉS AVANT ET APRÈS STANDARDISATION.....	10
3.2. LE DÉBAT.....	11
3.3. LE QUESTIONNAIRE.....	11
3. RÉSULTATS.....	12
3.1 PROFILS DES PARTICIPANTS.....	12
3.2. NUMÉRISATION DES FRESQUES.....	13
3.3. OCCURRENCE DES MOTS-CLÉS ET DES CATÉGORIES ASSOCIÉES.....	13
3.4. ANALYSE DU DÉBAT.....	18
3.4.1. Gouvernance de l'océan.....	19
3.4.2. Participation citoyenne.....	21
3.4.3. Réglementations et régulation des activités humaines en mer.....	25
3.4.4. Sensibilisation et prise de conscience des enjeux environnementaux.....	29
3.4.5. Protection de l'environnement.....	32
3.4.6. Développement de l'éolien en mer.....	35
3.4.7. Vers un modèle de société plus durable ?.....	40
3.4.8 Changement de société.....	47
4. DISCUSSION.....	52
5. CONCLUSION.....	56
ANNEXES.....	57

I. INTRODUCTION

En France, les fresques ont gagné en popularité depuis la création de la première Fresque, la Fresque du Climat, en 2018. Désormais déclinées en plusieurs thématiques (biodiversité, océan, économie circulaire, numérique, agroalimentaire, etc.), les fresques sont des ateliers très appréciés par les participants pour leur aspect ludique et collaboratif. Elles sont des outils efficaces pour sensibiliser, mais aussi pour collecter et analyser des données. C'est pour ces deux raisons que la Fresque de la Planification Spatiale Maritime (PSM), puis par la suite la Fresque de la Mer en Débat, ont vu le jour.

Créée en 2023 par la Chaire maritime de Nantes Université, la Fresque de la PSM est une Fresque technique à destination des acteurs du maritime. En concertation avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une version simplifiée de cette fresque a été développée pour la rendre accessible au grand public. Dénommée la Fresque de la Mer en Débat, cette adaptation inclut des modifications telles que la réduction du nombre de cartes et l'ajout de huit cartes rôles (Annexe 1 et 2).

Les objectifs de l'atelier sont d'informer les participants sur ce qu'est la planification maritime et sur l'état du milieu marin, et de recueillir leurs opinions concernant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sur les différentes façades maritimes de la France métropolitaine. Contrairement à d'autres fresques, la Fresque de la Mer en Débat n'a pas de solution finale quant à la disposition des cartes sur la frise. Chaque fresque est différente et est le fruit d'une réflexion collective.

2. MATÉRIEL

L'atelier Fresque comprend plusieurs outils de sensibilisation et de collecte de données (Figure 1), lesquels se déroulent dans l'ordre suivant :

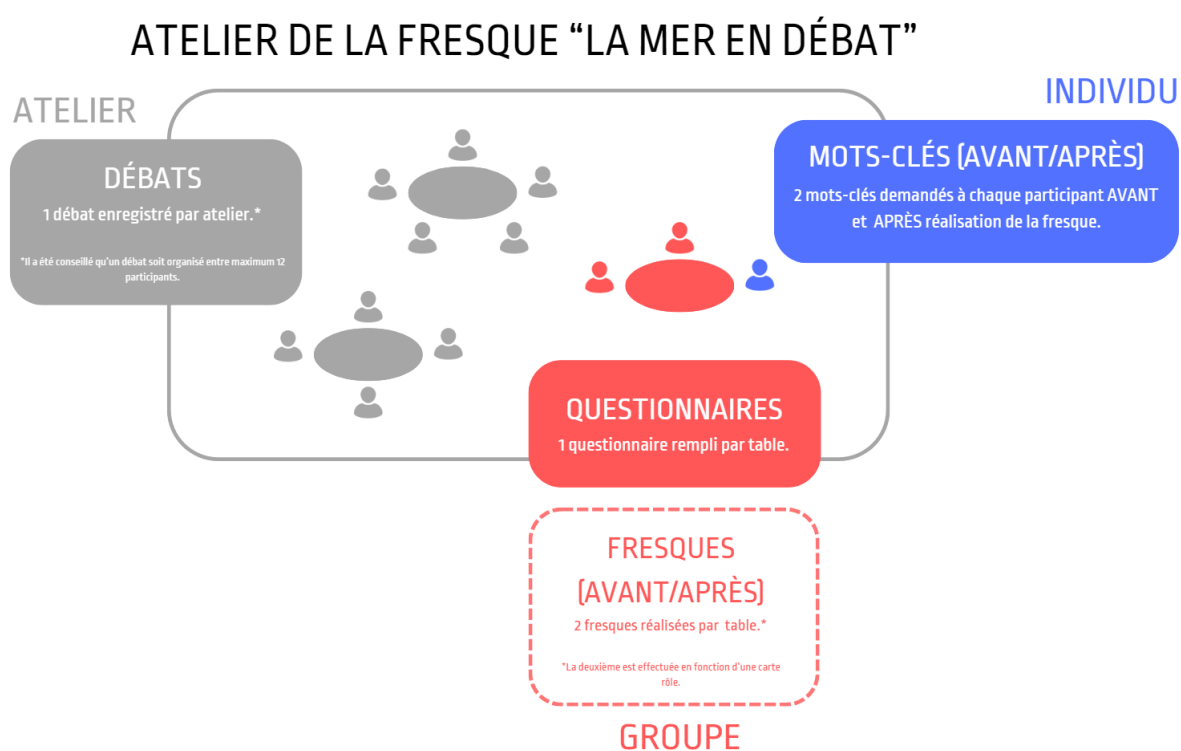
- Les mots-clés : avant et après la Fresque, les participants reçoivent des papiers sur lesquels est inscrite la question suivante : « Qu'est-ce que l'organisation de l'espace maritime en 1 ou 2 mots-clés ? ». Cet outil permet d'analyser la compréhension initiale des participants sur l'organisation de l'espace maritime, et de voir si leur perception évolue suite à l'atelier. Le nombre total de mots-clés collectés avant la Fresque est de 1163 et après la Fresque est de 1277.
- La fresque : deux fresques sont réalisées par groupe. La première fresque a pour but d'informer les participants sur les thématiques abordées lors du débat public et d'observer comment les groupes se positionnent vis-à-vis de la planification maritime. La deuxième fresque est construite autour d'une carte rôle « acteur du maritime » (huit cartes rôles au total). Cette partie permet aux participants de se mettre dans la peau d'un acteur du maritime. La Fresque a essentiellement servi d'outil de sensibilisation et l'analyse des données n'est pas fournie dans ce rapport. Au total, environ 120 fresques ont été réalisées. Certaines restitutions de fresques ont été enregistrées. Néanmoins, les fichiers audios de la restitution des fresques n'ont pas été exploitées par manque de données et d'homogénéité dans la base de données.
- Le débat : vers la fin de l'atelier, environ 30 minutes de débat sont organisées. Les animateurs ont à leur disposition des questions prédéfinies, ou peuvent choisir de lancer le débat sur des thématiques qu'ils ont choisies. Ce temps de discussion permet aux participants d'exprimer leurs opinions et de confronter leurs points de vue. Le débat est enregistré, retranscrit et analysé. Au total, environ 16 heures de débats ont été enregistrées, retranscrites, et analysées.
- Le questionnaire : tout au long de l'atelier, les animateurs remplissent un questionnaire par table, permettant de collecter des données sur l'âge, le genre et le niveau de connaissance sur l'environnement marin des participants pour chaque table (ou fresque). Au total, 106 questionnaires ont été remplis, dont 102 exploitables pour l'analyse¹.

¹ Un questionnaire est manquant pour l'atelier s'étant déroulé à Amiens, deux pour l'atelier de Rennes et deux supplémentaires pour l'atelier de Lorient. Certains questionnaires ont aussi regroupé plusieurs tables. Un questionnaire représente six tables à Saint-Nazaire et trois représentent cinq tables à Biarritz.

De manière générale, les matériaux collectés durant les ateliers peuvent être mis à disposition sur demande.

Figure 1

Visualisation théorique des matériaux récupérés pendant l'atelier « La Fresque de la mer en débat ». Cette figure représente les différents niveaux de récupération de matériaux, allant de l'individu à l'ensemble des participants de l'atelier. L'encadré en pointillés indique que l'outil utilisé a servi essentiellement à sensibiliser les participants, les données collectées n'ont pas été analysées dans le cadre de ce rapport.



3. MÉTHODES

3.1. LES MOTS-CLÉS

3.1.1. NETTOYAGE ET STANDARDISATION

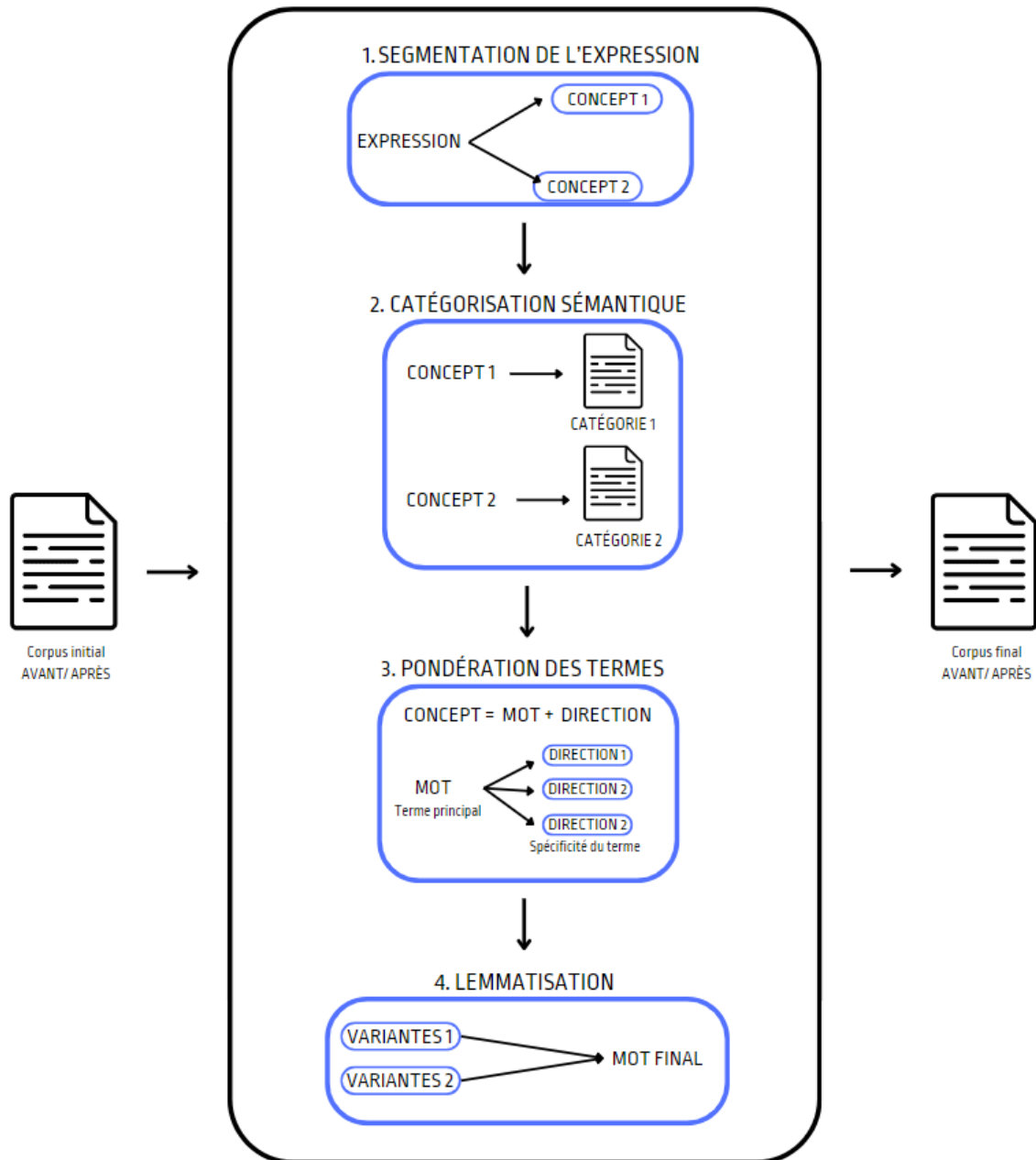
Les mots-clés collectés avant et après l'atelier ont été nettoyés via le processus de standardisation suivant (Figure 2) :

- Normalisation : transformation de tous les caractères en minuscules pour uniformiser les entrées et faciliter les comparaisons.
- Correction des erreurs orthographiques : identification et correction des fautes d'orthographe pour améliorer la fiabilité des données.
- Segmentation des expressions : cette méthode se concentre sur l'identification des concepts clés au sein de l'expression, ce qui permet de préserver au mieux le cadre contextuel des propositions tout en facilitant les traitements d'analyse (exemple : répartition de l'utilisation totale en respectant les enjeux liés à l'écosystème → répartition des usages, respect des enjeux écosystémiques).
- Lemmatisation : réduction des formes fléchies d'un mot à son lemme, sa forme de base canonique, en tenant compte du contexte grammatical et sémantique (exemples : ressources → ressource, complexité → complexe, protéger, protège, protégé → protection) (Annexe 3).

Figure 2

Visualisation de la démarche de traitement des corpus avant/après pour la préparation à l'analyse sémantique.

STANDARDISATION ET TRAITEMENT DU CORPUS



3.1.2. CATÉGORISATION ET ONTOLOGIE

L'ontologie est structurée autour de 14 grandes classes thématiques (ou catégories) qui couvrent des domaines variés comme les infrastructures, les cadres légaux, la gestion et l'aménagement, les connaissances scientifiques, et les aspects socio-économiques et

environnementaux. Chaque catégorie est conçue pour regrouper des concepts similaires ou relatifs, facilitant de cette manière l'analyse systématique (Tableau 1).

Les catégories utilisées pour structurer les mots-clés ont été définies à partir de plusieurs sources. Ces sources incluent le texte présent sur le dos des cartes de la Fresque utilisées lors de l'atelier, les mots-clés recueillis avant et après l'atelier, ainsi que divers papiers de recherche et rapports mentionnés dans le manuel d'utilisation de la Fresque de la Mer en Débat (Annexe 4). De plus, la classification a été enrichie par des concepts tels que les "services culturels" issus des services écosystémiques, ce qui a notamment conduit à la création de la catégorie "Valeurs culturelles"

Tableau 1

Présentation des thématiques utilisées pour la catégorisation des mots-clés.

CATÉGORIES	EXPLICATION	EXEMPLES DU CORPUS AVANT L'ATELIER
Infrastructures	Regroupe l'ensemble des équipements économiques et techniques nécessaires aux activités humaines en mer.	Ports, bateaux, digues, infrastructures maritimes
Cadre conceptuel, théorique et méthodologique	Englobe les principes, les théories, et les méthodes utilisés pour approfondir la compréhension et le développement de la planification maritime, abordant les aspects comme la complexité et les stratégies à long terme.	Stratégie, réponse à des besoins, équilibre, complexité, nébuleux, défi, difficile, compliqué
Cadre légal et politiques maritimes	Concerne l'ensemble des lois, réglementations et politiques qui gouvernent l'utilisation et la gestion des espaces maritimes. Elle couvre aussi les différentes instances gouvernementales et territoriales impliquées dans la planification maritime.	Lois, juridiction, domaine public maritime, réglementation affaires maritimes, droit d'usage, règles, ZEE, DSF, régulation, police, directives
Planification, gestion et aménagement des espaces	Processus et stratégies d'organisation, de gestion et d'aménagement des espaces maritimes. Cette catégorie intègre des pratiques visant à équilibrer les multiples usages de la mer, telles que la cartographie, la spatialisation et la planification.	Aménagement du territoire, réaménagement, gestion des littoraux, espace partagé, plan commun zonage, partage des espaces, organisation des espaces,
Connaissances scientifiques, savoirs et données	Regroupe les informations, les données empiriques et les connaissances scientifiques nécessaires à la mise en place d'un plan marin et/ou à la compréhension de l'état actuel du milieu marin.	Classification, comptage des espèces recherche, sensibilisation, exploration de la mer, cartographie, études
Activités humaines et usages maritimes	Englobe les diverses activités humaines et utilisations des espaces marins comme la pêche, le transport maritime, la plaisance, l'aquaculture ou l'exploration gazière et pétrolière.	Tourisme, transport, éolienne, pêche, plaisance, activités, usages, urbanisme, sports nautiques

Rapports sociaux	Concerne les dynamiques de collaboration, de concertation, et de négociation entre les différents acteurs maritimes ou avec le grand public. Cela inclut les efforts pour équilibrer les rapports de force et les intérêts divergents.	Pluri-acteurs, cohabitation, équité, partage, cohabitation, conciliation des usages, tensions, coopération, négociation
Valeurs culturelles	Inclut les principes culturels et sociaux associés à la mer. Cette catégorie s'appuie sur les services écosystémiques avec notamment la notion d'inspiration esthétique, d'identité culturelle, du sentiment d'appartenance ou d'expérience spirituelle en lien avec l'environnement marin.	Engagement, culturel, liberté, bien-être liberté, sérénité, confort psychologique, apaisement, penser la mer
Objectifs et enjeux environnementaux	Se focalise sur les efforts dédiés à la protection de l'environnement marin, et inclut l'adaptation au changement climatique, les aires marines protégées (AMP) et la résilience des écosystèmes face aux pressions environnementales.	Protection, enjeu écologique, pollution préservation, protection du littoral, risque climatique, respect de l'environnement, AMP
Objectifs et enjeux économiques	Traite des aspects économiques liés à la planification maritime, y compris la création d'emplois, le développement de secteurs économiques tels que les énergies marines renouvelables et la promotion de l'innovation technologique dans le domaine maritime.	Enjeu économique, ressources, commerce, ressources halieutiques, développement économique économie, argent, espace économique, source d'énergie
Environnement naturel	Englobe les aspects écologiques et biologiques du milieu marin, mettant en avant la richesse de la biodiversité marine et des caractéristiques liées aux écosystèmes marins (services écosystémiques, réseau trophique, animaux et végétaux...).	Dune, littoral, biodiversité, plages, oiseaux, faune, limites naturelles, falaises, espaces naturels, nature sauvage, nature, poissons, océans
Durabilité	Se concentre sur les principes du développement durable appliqués à la planification maritime, incluant la vision d'un futur soutenable, la transition écologique et l'alignement avec les objectifs de développement durable.	Durabilité, développement durable, résilience, avenir de la mer, futur, pêche durable
Autres	Regroupe les thèmes qui ne tombent pas directement dans les catégories précédentes, mais sont pertinents pour des discussions sur la PSM.	Impact, flux, choisir, multi-sectoriel, projets, risques, opportunités, vulnérabilité, enjeux
Abstention et questionnement	Considère les renoncements des participants à l'exercice et leurs incertitudes sur le sujet de la PSM.	"Je ne sais pas"

3.1.3. PONDÉRATION

Une pondération a été appliquée aux mots qui contextualisent de manière significative et facilitent la connexion avec la classe thématique correspondante. Par exemple, une pondération a été faite sur le mot "ressources" du terme "ressources halieutiques".

Une analyse d'occurrence des mots-clés pondérés a été réalisée, en examinant leur fréquence au sein du corpus textuel ainsi que leur association avec les différentes thématiques, avant et après l'atelier.

3.1.4. CORPUS DES MOTS-CLÉS AVANT ET APRÈS STANDARDISATION

En début d'atelier, 747 expressions ont été formulées pour décrire l'organisation de l'espace maritime correspondant à un total de 1163 mots (Tableau 2). Cet effectif prend en compte l'ensemble du matériel proposé au cours de l'exercice, à savoir les mots-clés et les phrases rédigées par les participants pour décrire l'organisation maritime. La diversité du vocabulaire employé par les participants pour répondre à la question de l'exercice se quantifie en "mots uniques", mots n'apparaissant qu'une seule fois dans le corpus analysé.

Sur les 1163 mots du corpus avant l'atelier, 443 mots sont uniques (Tableau 2). Le TTR² calculé est de 38 %. Après segmentation, le nombre d'expressions augmente à 749. La standardisation réduit le nombre de mots à 777 et diminue aussi l'effectif de mots uniques à 282. Le TTR reste pour autant relativement inchangé et correspond à 36 %.

Le corpus non standardisé produit après l'atelier représente un total de 723 expressions regroupant 1277 mots (Tableau 2). 474 mots uniques ont été identifiés, résultant à un TTR de 57 %. Ce chiffre nous montre une hausse de la richesse lexicale employée après l'atelier de la Fresque. Après standardisation, le nombre de propositions augmente à 733. Le nombre de mots uniques présents dans le corpus est de 269 et équivaut à un TTR de 35 %.

² Le TTR (*Type-Token Ratio*) est un outil linguistique utilisé pour évaluer la richesse lexicale présente dans un corpus. Il est calculé en comptabilisant la variété de mots-types (mots uniques) par rapport à l'ensemble des mots d'un corpus. Il se mesure en pourcentage. Plus le TTR est élevé, plus la richesse mobilisée par les participants est grande.

Tableau 2

Comparatif du nombre de mots-clés proposés avant et après le nettoyage et la standardisation pour les deux corpus analysés avant et après la fresque.

		Corpus avant la fresque	Corpus après la fresque
Avant nettoyage et standardisation	Nombre total de mots	1163	1277
	Nombre total de mots uniques	443	474
	Nombre total d'expressions	747	723
Après nettoyage et standardisation	Nombre total de mots	777	775
	Nombre total de mots uniques	282	269
	Nombre total d'expressions	749	733

3.2. LE DÉBAT

Les audios des débats enregistrés à la fin de l'atelier de la Fresque, ont été transférés au laboratoire LETG de Nantes, puis transcrits par un prestataire externe. Une analyse de discours a ensuite été effectuée afin d'identifier les perspectives et les arguments utilisés par les participants. Ces arguments ensuite été regroupés et résumés sous les différentes thématiques ressortant lors des débats.

3.3. LE QUESTIONNAIRE

Des statistiques descriptives ont été utilisées pour analyser les données concernant le nombre de participants répartis par façade maritime métropolitaine, les tranches d'âge des participants, la répartition par genre, ainsi que le niveau de connaissance des participants sur la protection de la biodiversité marine.

3. RÉSULTATS

3.1 PROFILS DES PARTICIPANTS

Depuis novembre 2023, 41 ateliers Fresque ont été animés dans 30 villes, répartis sur les quatre façades maritimes de la France métropolitaine. Au total, environ 604 participants ont pris part au débat via l'outil fresque dont 14 % sur la façade Manche Est - Mer du Nord (MEMN), 8 % sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest (NAMO), 36 % sur la façade Sud-Atlantique (SA) et 42 % sur la façade Méditerranéenne (MED).

La tranche d'âge prédominante des participants se situe en dessous de 18 ans (40 %), suivi par la tranche d'âge des 18-31 ans qui regroupe 36 % de l'ensemble des individus (Figure 3). Seuls 24 % des participants ont plus de 31 ans.

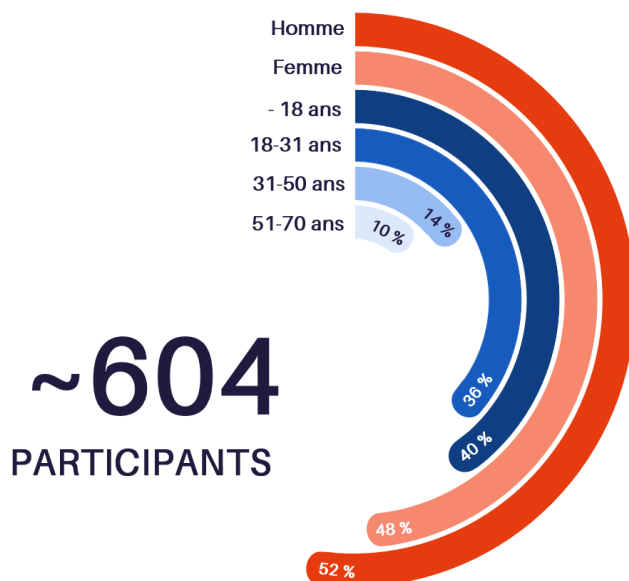
La répartition des genres des participants est relativement équilibrée, 52 % des participants ayant pris part à l'activité Fresque sont des hommes et 48 % sont des femmes (Figure 3). En moyenne, 6 personnes étaient présentes par table pour réaliser une fresque ($\sigma = 2$).³

La note attribuée par les animateurs et correspondant au niveau de connaissances des participants sur la protection de la biodiversité marine est de 2,7 sur 5. Cela correspond à une connaissance relativement moyenne des concepts clés de la biodiversité marine.

³ L'écart-type (σ) indique qu'environ 68 % des tables regroupent entre 4 et 8 participants et 95 % d'entre elles regroupent entre 2 et 10 participants.

Figure 3

Nombre total et répartition des participants à l'atelier Fresque de « La mer en débat » selon leur genre et leur âge (%).



3.2. NUMÉRISATION DES FRESQUES

Les photos des fresques prises par la CNDP avant et après l'utilisation des cartes rôles ont été numérisées sur une application web, Mural. Cette numérisation facilite la visualisation de la disposition des cartes sur les frises et permet des analyses de données concernant les groupements de cartes, les connexions entre elles, ou encore les titres, si nécessaire. Des exemples de ces numérisations pour chacune des cartes rôles sont présentés en Annexe 5.

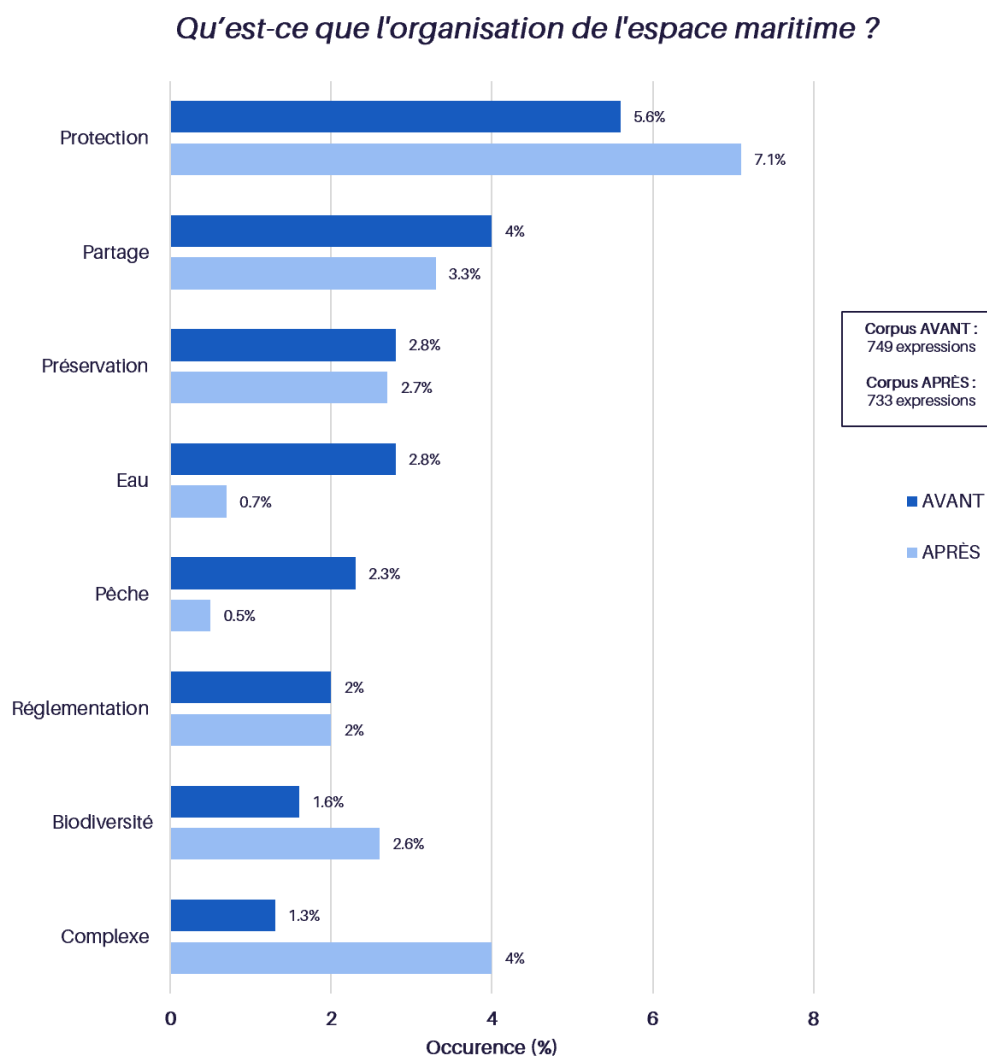
3.3. OCCURRENCE DES MOTS-CLÉS ET DES CATÉGORIES ASSOCIÉES

Les résultats de l'analyse d'occurrence sur l'ensemble du corpus ont fait ressortir deux classements distincts (Figure 4). Ces classements prennent en compte uniquement les mots qui représentent chacun au minimum 2 % de la densité totale du corpus avant ou après atelier.

En début d'atelier, le classement des mots les plus fréquents place au premier rang le mot "Protection" (42 occurrences). Il est suivi du mot "Partage" (30 occurrences), puis du mot "Eau" et "Préservation" (21 occurrences) et du mot "Pêche" (17 occurrences). Le mot "Réglementation" se retrouve en cinquième position avec 15 occurrences. En fin d'atelier, deux mots, "Complexe" et "Biodiversité", font leur apparition et déclassent les mots "Eau" et "Pêche". Le mot "Protection" conserve sa première place avec 52 occurrences dans le corpus après. Il est suivi du mot "Complexe" (29 occurrences), puis du mot "Partage" (24 occurrences). Le mot "Préservation" et le mot "Biodiversité" se retrouvent respectivement en 4^e et 5^e position avec 20 et 19 occurrences. Le mot "Réglementation" n'est pas davantage cité à la suite de l'atelier (15 occurrences) et conclut ce classement.

Figure 4

Pourcentages d'occurrence des mots les plus fréquents du corpus. Chaque mot indiqué représente au minimum 2 % de la densité totale des mots du corpus avant ou après atelier.



Le mot "Protection" a été proposé en mot unique 82 % du temps par les participants sur l'ensemble de l'exercice (avant et après atelier). Lorsqu'il est relié à un qualificatif les 18 % du temps restant, il s'associe aux mots "Environnement", "Mer", "Biodiversité", "Écosystème", "Ressources", "Littoral" et "Espace". Il en est de même pour le mot "Partage" qui est relié à aucun mot 70 % du temps et est relié 8 % du temps au partage de l'espace. Les 22 % restants se réfèrent au partage économique des ressources, de la faune et de la flore, de l'accès, des secteurs, de la gouvernance, des usages et enfin au partage entre les acteurs.

Les résultats obtenus montrent une diminution importante de l'occurrence des mots "Pêche" (4 occurrences après) et "Eau" (5 occurrences après) du corpus après atelier. Cette diminution est contrebalancée par l'augmentation de l'occurrence des mots "Complexe" qui ne présentent que 10 occurrences en début d'atelier et "Biodiversité" qui n'en comptabilise que 12 (Figure 4).

Sur l'ensemble de ces mots-clés, il est intéressant de noter que 11 % des propositions de mots-clés faites après l'atelier font référence, de manière indirecte et/ou directe, à une carte du jeu, comme par exemple : "impacts", "infrastructures", "aquaculture", "limites maritimes", "ressources marines".

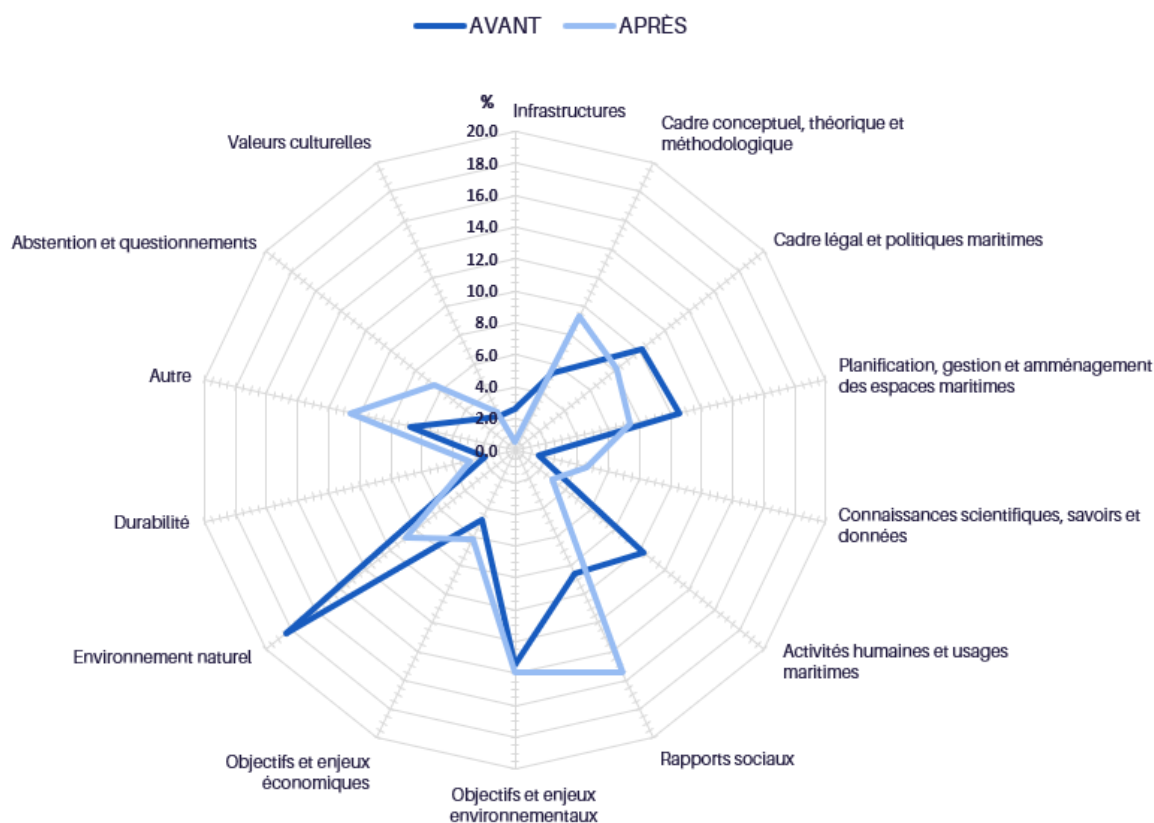
L'ensemble de ces mots ont alimenté les catégories qui leur étaient associées. La catégorie "Environnement naturel" est la plus prépondérante en début d'atelier (Figure 5). Elle regroupe 142 propositions (18,4 %) et est principalement alimentée par les mots "Eau" (21 occurrences), "Poisson" (17 occurrences) et "Espace" (14 occurrences).

"Objectifs et enjeux environnementaux" est la seconde catégorie la plus importante dans le corpus avant et regroupe 102 propositions (13,5 %). Elle revient le plus souvent avec le mot "Protection" (42 occurrences), qui rappelons-le est le mot cité le plus fréquemment par les participants. Elle est également alimentée par le mot "Préservation" (21 occurrences) ainsi que "Pollution" (11 occurrences).

En 3^e position se trouve la catégorie "Planification, gestion et aménagement des espaces maritimes" qui rassemble 82 propositions (10,6 %). Elle abrite principalement sous sa dénomination les mots " Organisation" (14 occurrences), "Gestion" (13 occurrences) et "Répartition" (9 occurrences). Pour connaître, l'ensemble du détail du classement avant atelier, se référer à l'Annexe 6.

Figure 5

Occurrence (%) des thématiques alimentées par les mots-clés avant et après atelier.



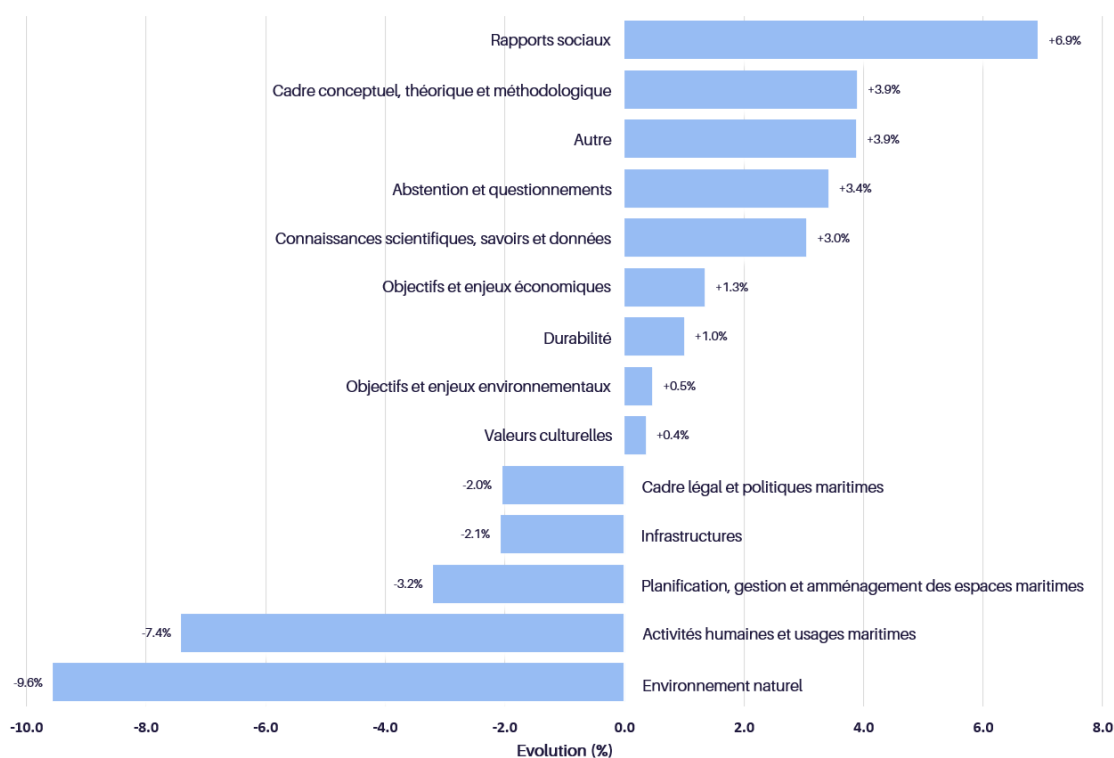
La catégorie "Rapport sociaux" est la plus prépondérante en fin d'atelier (Figure 5). Elle regroupe 121 propositions (15,5 %) et est principalement alimentée par les mots "Partage" (19 occurrences), "Acteur" (14 occurrences) et "Conciliation" (11 occurrences).

Elle est suivie par la catégorie "Objectifs et enjeux environnementaux" qui conserve sa deuxième position dans le classement. Elle regroupe 109 propositions (13,9 %) de la totalité des propositions constituant le corpus. Les mots soutenant cette catégorie ne diffèrent pas de ceux cités en début d'atelier.

La catégorie "Autre" se trouve être la 3^e catégorie comportant le plus de mots-clés après atelier avec un total de 83 propositions (10,6%). Les mots les plus fréquents appartenant à cette catégorie sont les mots "Impact" (8 occurrences), "Développement" (7 occurrences) et "Enjeu" (7 occurrences). Pour connaître, l'ensemble du détail du classement après atelier, se référer à l'Annexe 6.

Figure 6

Évolution des occurrences thématiques qui ont émergé pendant l'exercice des mots-clés (%).



Une évolution de la prépondérance de certaines thématiques approvisionnées par les mots-clés des participants peut également être observée (Figure 6). La thématique "Rappports sociaux" présente l'évolution la plus haute avec une hausse de 6,9 % d'occurrence lexicale supplémentaire dans le corpus après atelier. À l'inverse, les fréquences de mots rattachés à la thématique "Environnement naturel" diminuent de presque 10 % après réalisation de la Fresque (Figure 6).

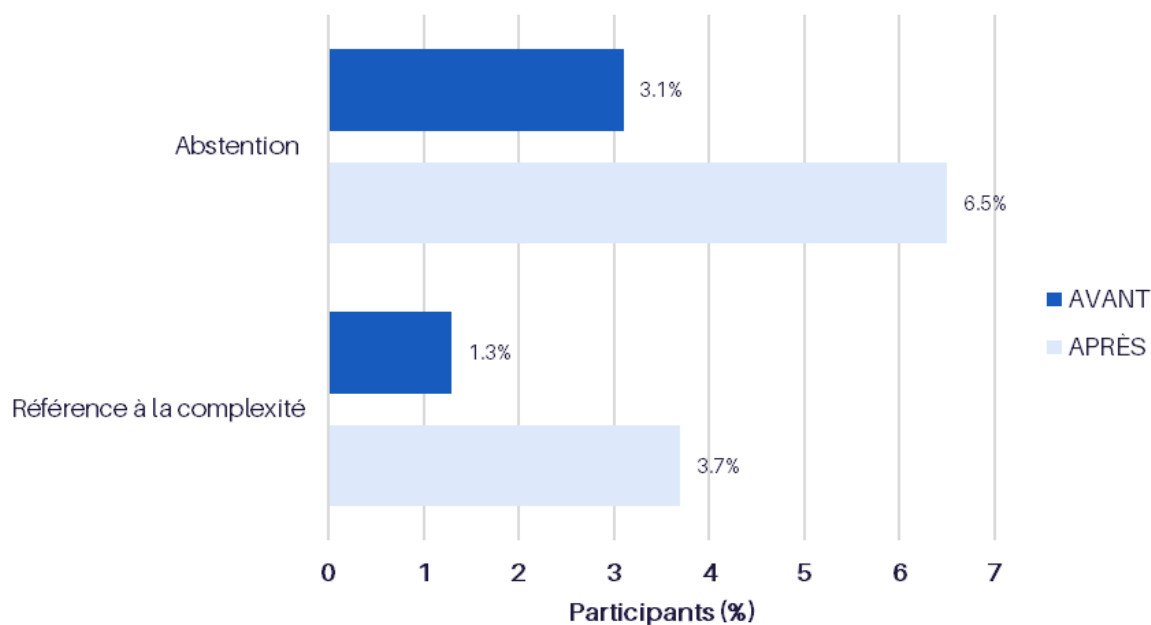
De manière générale, il en est ressorti que les catégories "Objectifs et enjeux environnementaux", "Environnement naturel" et "Rapport sociaux" sont les catégories les plus abondantes en termes de valeurs cumulées. Elles occupent respectivement 27,4 %; 27,2 %; 24 % des mentions sur l'ensemble de l'exercice.

Les résultats obtenus pendant l'exercice des mots-clés montrent également une légère diminution de la participation à l'exercice visant à décrire la planification maritime ainsi qu'une augmentation de la perception de complexité du sujet par le public (Figure 7). L'abstention après participation à l'atelier est plus de 2 fois supérieure à celle en début

d'atelier et la complexité du sujet est perçue par presque 3 fois plus de participants après l'exercice (Figure 7).

Figure 7

Perception et approche des participants à l'exercice des mots-clés concernant la planification maritime avant et après atelier (%).



3.4. ANALYSE DU DÉBAT

L'ensemble de ces débats correspond à l'analyse de 16h de fichiers audio enregistrés durant 19 débats ayant eu lieu pendant les différents ateliers animés sur l'ensemble des façades.

Ces analyses ont révélé que les participants se sont principalement axés sur huit grandes thématiques qui ont animé leurs échanges : la gouvernance de l'océan, la participation citoyenne, les réglementations, la sensibilisation aux enjeux environnementaux, la protection de l'environnement, le développement de l'éolien en mer, la durabilité du modèle économique et le changement de société. Des sous-thématiques ont été créées pour explorer les diverses opinions et suggestions des participants sur ces sujets. Les verbatims extraits des transcriptions supportant les arguments exposés dans chaque partie peuvent être trouvés en Annexe 8.

3.4.1. Gouvernance de l'océan

Les participants ont débattu de la gestion actuelle de l'espace maritime et ont soulevé des questions quant à l'efficacité du système de gouvernance. Ils ont également mentionné la délégation des compétences et la complexité des lois. Certains participants ont souligné la nécessité d'une coopération internationale dans la gestion des espaces maritimes, en particulier par le biais de l'ONU et de l'Union européenne, afin de coordonner les actions de préservation des écosystèmes et des ressources marines.

a. Échelle de gestion

Les participants ont discuté des **différents niveaux de gestion nécessaires pour une gouvernance efficace de l'océan**, allant de la réorganisation du système actuel à la dimension internationale et locale des efforts de gouvernance.

Un intervenant a souligné la **complexité actuelle de la gouvernance de l'océan** et a suggéré qu'une réorganisation serait bénéfique.

« Je trouve ça un peu compliqué au niveau de la gouvernance [...]. En fait, tout le monde se passe un peu la balle entre guillemets, des lois et des compétences et je trouve ça un peu, un peu brouillon on va dire. Je pense qu'il faudrait un peu réorganiser le système sur ça. » - Le Havre, 18/01/2024.

Plusieurs participants ont souligné **l'importance d'une dimension internationale dans les prises de décisions liées à l'océan**, en mentionnant notamment le rôle potentiel de l'ONU et de l'Europe comme moteurs de gouvernance.

« Et en fait, on est dans un monde interconnecté, on est dans la mondialisation et en fait, c'est peut-être aussi de la part de l'ONU, de l'Europe aussi là-dedans, qui peut je pense jouer, qui peut être un moteur en soi. » - Le Havre, 18/01/2024.

« Je pense que même d'un point de vue du droit international, il faudrait que tous les États s'alignent, parce que si ce n'est qu'un ou deux États, je pense qu'il y aura des effets, mais ce ne sera pas assez. Ce serait bien qu'il y ait une coopération aussi. Je ne sais pas ce qui peut être fait. Avec l'Europe, déjà, ce serait pas mal, parce que ça devient inquiétant. » - La Rochelle, 27/03/2024.

« Et je pense surtout qu'il faudrait une même loi internationale. Ça réglerait beaucoup de conflits, notamment les conflits qu'il y a, par exemple, avec la France et l'Angleterre sur certains territoires. Si on avait tous les mêmes lois, les mêmes normes, la même chose, au moins, il y aurait moins de problèmes. » - Le Havre, 18/01/2024.

D'un autre côté, des participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une approche régionalisée pour répondre aux besoins et attentes variés des acteurs locaux.

« Il faut vraiment qu'il y ait une approche très régionalisée de ça, parce que les besoins ne sont pas les mêmes en fonction des acteurs locaux. Les attentes ne sont pas forcément les mêmes. Comme le niveau de préservation de l'environnement n'est pas le même non plus en fonction des régions, je pense que, pour qu'il y ait un (inaudible) le plus serein possible, il faut vraiment que ce soit une discussion avant tout territoriale et délocalisée, et pas qu'il y ait une norme qui soit un peu jacobéniste et ultracentralisée. » - Menton, 13/02/2024.

b. Processus décisionnels

Lors des débats sur la gouvernance de l'océan, les participants ont notamment discuté de la manière dont les décisions sont prises, du rôle de l'État dans les prises de décisions, des limites du système politique actuel et du rôle des citoyens dans les prises de décisions.

« Il faut trouver rapidement des solutions pour passer juste de la consultation-concertation à on construit ensemble les sujets et les visions stratégiques d'avenir. On n'est pas juste là pour décider la couleur de la pale de l'éolienne. Nous, ça ne nous intéresse pas, on n'est pas là pour ça. On ne passe pas notre temps et notre énergie pour ça pour venir. On est là pour envoyer un signal très fort pour dire : on veut décider tous ensemble. Et tout le monde a sa place dans la décision. Et ça, c'est important de le dire. On veut co-décider, on veut co-construire. Et je pense que c'est un changement de paradigme énorme sur les modes de gouvernance. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

Un intervenant a souligné l'importance de comprendre les processus décisionnels et le rôle de l'État dans la gouvernance de l'océan.

« Au-delà du côté information, ce qui est intéressant, c'est comprendre comment elles sont prises les décisions, quel rôle va jouer l'État là-dedans, comment il va établir ses documents stratégiques de façade, etc. Tous ces

mécanismes-là, on est souvent éloignés si on ne s'intéresse pas au sujet et du coup, là, je trouve ça pas mal de me plonger là-dedans et de voir un peu que c'est peut-être plus compliqué que ce qu'on avait dans l'idée de base. On peut mieux comprendre pourquoi est-ce qu'une décision arrive sur un territoire aussi. Elle ne sort pas de nulle part. Il y a quand même tout un processus qui est enclenché. » - Lorient, 20/03/2024.

Les limitations du système politique actuel et la concentration de pouvoir ont été critiquées, suggérant qu'une réforme pourrait être nécessaire.

« Tout à fait. Mais aussi, là, on voit peut-être aussi les limites de notre format politique, avec le système du parlement, l'assemblée, le Sénat, etc. Peut-être qu'il faut revoir l'organisation politique. Par exemple, peut-être que donner autant de pouvoir à la personne du président, puisqu'il gère l'exécutif quand même, donc peut-être que donner autant de pouvoir au président, ce n'est peut-être pas une bonne idée. Peut-être qu'il faut revoir comment est-ce que tu votes. Peut-être que laisser aussi des fois les citoyens, par exemple le suffrage universel direct, ça a aussi montré ses limites dans une certaine mesure, [...] » - Cannes, 24/02/2024.

Enfin, les participants ont noté que bien que les conventions citoyennes soient un bon processus pour recueillir les avis, elles n'ont pas toujours été suivies de mesures législatives concrètes.

« On a vu les conventions citoyennes sur le climat, sur la fin de vie, où les gens ont pu participer, donner leur avis en étant éclairés par les scientifiques, donc vraiment le bon processus à mon avis. Mais ensuite, il n'y a pas eu de loi qui s'est inspirée vraiment de ce qui a été dit ou très très partiellement [...] » - Cannes, 24/02/2024.

« Si c'est comme la convention faite pour le climat... C'est bien de faire des consultations citoyennes, mais après, il faut les utiliser et les prendre en compte. » - Menton, 13/02/2024.

3.4.2. Participation citoyenne

« De faire que la démocratie, ça aille plus loin que juste le vote. » - Bordeaux, 16/02/2024.

De manière générale, les participants ont souligné qu'il était important de donner la parole aux citoyens. Cependant, ils ont manifesté une certaine préoccupation quant à la mise en

pratique réelle de cette participation. Ils ont évoqué que la volonté du gouvernement d’impliquer des citoyens dans les prises de décisions reste, selon eux, trop minime et ont appelé à une démocratie plus participative.

a. Valorisation de la participation

Certains participants ont mentionné que la parole n'était pas assez donnée aux citoyens. Ils se sont également interrogés sur la **considération apportée aux opinions recueillies lors des événements de concertation et de consultation citoyennes**, et sur la mise en pratique réelle des résultats qui en découlent.

« En fait, je trouve qu'on ne donne pas assez la parole aux citoyens et ça devrait être plus mis en valeur en fait [...] parce qu'on ne les écoute pas beaucoup. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

« Non, la voix des citoyens compte peu, on a la sensation, je pense. » - Cannes, 16/03/2024.

« Être informé c'est bien, mais être entendu c'est mieux. Parce que souvent malheureusement, il y a ce genre de choses, des espèces d'audits populaires qui sont organisés. La vraie problématique, c'est : après, est-ce que ça sera pris en compte ? » - Cannes, 24/02/2024

b. Représentativité de la participation

La question de la légitimité de pouvoir donner son avis sur des mesures qui affectent directement les acteurs concernés, comme les professions maritimes, a été également soulevée.

« J'ai un petit peu de difficulté à ce que l'on puisse décider pour le monde maritime, parce qu'il y a quand même du monde sur l'eau. J'ai un petit peu de mal à ce qu'on décide pour eux de ce qui doit être. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« Moi, je privilégierais quand même toutes les professions, apparemment on va jusqu'aux restaurateurs, toutes les professions maritimes d'avoir une parole, à mon avis, quand même plus forte que les autres paroles. Une pondération différente. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« C'est surtout important, avant de prendre de grandes mesures qui vont révolutionner le monde, de garder des débats comme ça avec des acteurs, que

ce soit des pêcheurs professionnels, des pêcheurs plaisanciers. » - Sartène, 14/03/2024.

Au contraire, dans d'autres discussions, les participants ont évoqué la nécessité d'une participation équitable où les avis de tous, et pas seulement des parties prenantes avec des intérêts spécifiques, sont pris en considération. Ils ont souhaité élargir la portée de cette participation à un public plus large, même à ceux qui ne sont pas directement concernés, car la participation active du grand public a été jugée essentielle pour intégrer divers points de vue et émotions liés à la mer.

« Pour autant, je trouve que j'ai un attachement à la mer, donc le sujet n'importe. Donc, je trouve ça intéressant de pouvoir donner mon avis. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Je voulais revenir sur la participation, le débat sur la participation experts/pas experts, etc. Je me dis toujours qu'il y a une participation active du grand public. Il faut qu'on entende la colère de gens qui ne sont pas sachants du principe. Il y a des gens qui vous disent "c'est insupportable". Il y a des choses qui sont insupportables. Ne touchez pas à cette mer qui est dans mes livres, que j'ai connue comme ça. Quand je viens en vacances ou quand on en parle à la télé, on voit des élevages de saumon, on ne sait plus ce que c'est. On voit des sacs plastiques partout. On voit des algues qui envahissent des plages, on n'arrive pas à comprendre ce qui se passe. Il faut qu'il y ait des gens qui nous disent : attention, on est dans le même pays, on s'observe, on n'est pas d'accord avec ce qu'il fait. C'est comme ça qu'on se remet en cause aussi. Il y a les sachants. Mais il faut aussi que de temps en temps, on ait la tête dedans et qu'il y en ait qui nous rappelle que ça ne nous appartient pas, que c'est un bien commun et que derrière, il y a des gens qui ont des rêves associés à ça depuis leur enfance, j'avais oublié cette partie-là, et qui est fondamentale aussi à intégrer. Il faut trouver l'équilibre. Mais il faut la parole de tout le monde, celui qui a envie de s'exprimer sur la mer par son lien, soit parce qu'il a travaillé dedans, soit parce qu'il est à Strasbourg mais qu'il a vu un film sur la mer, qui l'a passionné, il a le droit de donner soit son alerte, soit sa passion, soit ses attentes. Ça me semble fondamental. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

Les participants ont encouragé une sensibilisation plus poussée à la participation citoyenne, mais ont également insisté sur la nécessité d'informer le public pour lui permettre de se construire un avis éclairé. Le système éducatif a été mentionné comme l'un des moyens par lesquels les individus peuvent prendre part aux processus de consultation.

« [...] finalement, on vient pas tous du même milieu social, on n'a pas tous les mêmes connaissances de base. Du coup, je pense que l'éducation nationale devrait permettre d'avoir la même base pour tout le monde, et les mêmes connaissances. Et c'est pour ça que ça pourrait être une solution de passer via l'éducation nationale. » - Le Havre, 18/01/2024.» - La Rochelle, 27/03/2024.

« C'est important de pouvoir donner son avis, mais en étant éclairé avant. » - Cannes, 24/02/2024

« Enfin moi, j'ai découvert que ça existait, la CNDP c'était cette année dans le cadre du master. Enfin, je ne sais pas où est-ce qu'on est censé être au courant de ça. Sinon, et bien, je pense que le problème il est là, qu'on sait pas que ça existe. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

La difficulté d'accepter la concertation et de comprendre la vision de l'autre a été abordée. Les mécanismes de prise de position et de consensus sont souvent bloqués par des divergences. L'exemple d'un jeu de rôle pour mieux comprendre la perspective d'un pêcheur a été mentionné comme une solution potentielle pour faciliter la concertation :

« Moi, je trouve que c'est hyper utile aussi, ce genre de débat. Après, ce que je constate au fil des années, c'est parfois les jeux d'acteurs masquent un peu le débat. Il y a des postures qui sont prises, ou la façon de dire les choses, d'être impactant, d'avoir du monde, de montrer qu'on est nombreux, qu'on n'est pas contents, ça prend le pas sur la réflexion de fond. Quand c'est juste en parallèle, ça va, mais quand ça masque la réflexion ou la discussion, voilà. C'est toujours les regrets que je peux avoir par rapport à ces démarches. » - La Rochelle, 05/03/2024.

« C'est toute la difficulté de réussir à rentrer dans le prisme de l'autre, dans la vision de l'autre et d'accepter la concertation. C'est très difficile à mener et jamais très structurant, et ça bloque beaucoup. Parce que chacun campe sur ses positions et le consensus ne se fait pas, parce qu'on n'arrive pas à travailler des mécanismes où un acteur prend la place de l'autre. [...] Mais tu as raison sur le fait que quand tu animes la concertation, il y a souvent ces difficultés que les gens acceptent aussi la vision de l'autre et les enjeux de l'autre pour arriver à ce consensus. » - Villeveyrac, 12/02/2024.

Les participants ont aussi parlé des pressions exercées par et sur les industriels lors des instances de concertation et lors de dialogues avec l'État.

« Il y a forcément une force de pression qu'exercent ces dirigeants de l'entreprise et les sociétés de production. Mais ceci dit, l'État doit dialoguer avec eux, puisqu'il y a des impositions réglementaires qui se font. Et les impositions réglementaires agissent directement sur eux. C'est tout un travail de mécanique qui se fait. » - Villeveyrac, 12/02/2024.

3.4.3. Réglementations et régulation des activités humaines en mer

a. Pourquoi réguler les activités humaines ? (Question 1)

« Ce serait le bordel. » - Marseille, 29/02/2024.

À la question « Que se passerait-il si les activités humaines en mer avaient libre accès à l'espace maritime ? », les participants ont été unanimes. Selon eux, la mise en place de réglementations s'appliquant à certaines activités économiques est nécessaire pour préserver l'environnement et entraver une exploitation non durable des ressources marines. Ils ont affirmé qu'un libre accès, sans régulation adéquate, représenterait un danger pour la sécurité des usagers de la mer, pour l'environnement et la pérennité des ressources.

« Ça sera entièrement le bazar surtout. Tout le monde ferait à sa guise. Déjà, par exemple les pêcheurs vont pêcher plus ce qu'ils veulent et il y aura des problèmes sur les espèces. Le transport maritime, ce sera n'importe quoi. Il y a un bateau qui va passer devant les nageurs qui sont près des côtes. Forcément, ça causerait plein de problèmes.» - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

La régulation de la pêche a été de nombreuses fois abordée. Les impacts de cette activité sur l'environnement ont été cités à maintes reprises lors des débats sur l'ensemble des façades. De manière générale, la pêche industrielle est considérée comme destructrice des écosystèmes marins alors que la pêche traditionnelle, ou "petite pêche", est perçue comme plus respectueuse. Pour protéger les ressources et les écosystèmes marins, il faudrait donc principalement réguler la pêche industrielle, par le biais de quotas et de restrictions sur les techniques destructrices.

« C'est surtout qu'il faudrait changer les techniques de pêche. Qu'il y ait plus de petits pêcheurs, des pêcheurs locaux et tout qui pêchent. Et diminuer la pêche industrielle avec des grandes techniques de dragages, etc. Et qu'aussi au niveau de la loi, il y ait des restrictions, que certaines techniques de pêche soient interdites. Parce qu'elles détruisent totalement

les fonds marins, l'environnement. Et ensuite, ça met des années et années à se redévelopper et c'est pour ça qu'on crée des aires marines protégées, etc., qu'il faut aussi réglementer parce qu'il n'y a pas grand-chose qui est respecté. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Il faudrait changer aussi les techniques de pêche, parce qu'il y en a qui raclent les fonds, ça casse tous les écosystèmes. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

À Sartène, les participants se sont appuyés sur l'exemple de la régulation de la pêche du denti pour animer leur débat. Il en est ressorti aussi qu'une réglementation ne peut être efficace que si elle se base sur des connaissances scientifiques permettant une politique de gestion adaptée.

« C'est un moratoire qui a été voté en début d'année 2023, sur trois ans, mais qui interdit la pêche du denti du 15 mars au 15 avril, sur une période de un mois. Sauf que, déjà, la période de reproduction du denti est de quatre mois, de début mars jusqu'à fin juin, à peu près, un peu plus même. Non, c'est ça, fin juin. Donc, c'est déjà, la période semble trop courte et certains pêcheurs ont témoigné déjà qu'elle était vraiment utile pour la protection et la survie du denti, mais à l'heure actuelle et avec les contraintes qu'elle possède, elle est totalement inefficace. » - Sartène, 14/03/2024.

b. Une régulation forte ou douce ?

Que les débats concernent le rejet des déchets en mer, la surexploitation des ressources naturelles ou bien les pratiques anthropiques destructrices, les participants ont essayé de se positionner entre les bénéfices d'adopter des réglementations strictes et les possibles retombées sociales et économiques de telles restrictions. Pour certains participants, opter pour des mesures particulièrement contraignantes serait une réponse adaptée à la hauteur des enjeux actuels. Cette option n'appelle cependant pas à la coopération et la responsabilité des acteurs. **Interdire et contraindre, ce serait prévenir les abus et la surexploitation, sans possibilité de débats.**

« Il faut continuer à réglementer. Parce qu'on ne peut pas non plus faire n'importe quoi puisqu'à un moment donné, ça va avoir un impact sur ce qu'on va pouvoir pêcher donc il n'y aura plus de pêche possible si tout le monde fait n'importe quoi et à un moment donné... Malheureusement, l'homme n'est pas capable de se réfréner. » - Toulon, 06/12/2023.

« De restriction, c'est comment on les met en place pour responsabiliser. Après, c'est toujours pareil. Parce que là, on parle des déchets sur les littoraux, mais rien qu'à voir les rues en règle générale.. Des endroits, c'est des dépotoirs. Même pas des espaces verts, des rues bétonnées, etc. Entre les mégots de clope, les tessons de bouteille un peu partout. » - La Rochelle, 27/03/2024.

Or, pour certains, restreindre, c'est aussi exclure. Des participants ont estimé que des mesures trop sévères ne sont pas nécessairement adaptées pour répondre aux enjeux actuels, car elles ne prennent pas en compte les besoins économiques et sociaux. Établir des réglementations équitables pour toutes les parties prenantes, tout en préservant la santé environnementale, a été perçu comme un défi complexe. L'exemple des Calanques de Marseille a été repris pour animer le débat sur l'équilibre entre l'accessibilité et la préservation de l'environnement marin, car la nature est considérée comme un bien commun. Restreindre son accès contredirait donc l'idée qu'elle est accessible à tous. Les restrictions peuvent également alimenter une certaine forme de frustration, jouant en défaveur de l'acceptation des mesures écologiques au sein de l'opinion publique. **Les participants ont craint qu'en instaurant des mesures trop contraignantes, ils développent la perception que l'écologie n'est qu'une série de contraintes qui limitent les individus dans leurs libertés personnelles.**

« Il y a une partie de la population, dès qu'on lui parle d'écologie, elle va vraiment être en opposition et vraiment, se dire : "L'écologie, ce sont vraiment des contraintes qui vont me restreindre, moi, dans ce que j'ai envie de faire et pourquoi j'aurais envie d'agir pour l'écologie ?" » - Bordeaux, 16/02/2024.

L'exemple de l'impact des réglementations visant à protéger les ressources marines pour les activités de pêche artisanale a été mentionné plusieurs fois. **Il a été discuté que certaines réglementations destinées à réguler les activités des grosses industries de pêches affectent particulièrement les « petits pêcheurs », qui peinent déjà à survivre de leur activité.** Ces derniers seraient souvent pénalisés par des mesures qui ne leur sont pas spécifiquement destinées et qui parfois même profiteraient à la pêche industrielle. Elles auraient aussi des conséquences socio-économiques, en impactant notamment les emplois dans les secteurs touchés par ces limitations.

« Quand on met beaucoup de réglementations, on veut impacter surtout les gros pêcheurs hyper productifs mais ça vient toucher les petits pêcheurs qui, eux, galèrent à vivre de leurs pommes. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Il n'y a pas d'égalité dans le partage. » - Frontignan, le 22/03/2024.

Enfin, certains participants ont souligné que des mesures drastiques sont nécessaires pour répondre aux enjeux actuels, même si cela implique des pertes d'emplois dans certains secteurs. Ils ont préconisé de réorienter des métiers vers d'autres activités économiques.

« De toute façon, il va y avoir des prises drastiques. L'interdiction, il va bien falloir passer par des choses très difficiles sur la main-d'œuvre, sur l'emploi. Effectivement, il y a des gens qui vont perdre des emplois, mais justement, il faut les remettre sur d'autres pêches, sur quelque chose qui sera autant rémunérateur, mais différemment. » - Marseille, 29/02/2024.

c. La nécessité du contrôle

« Peu importe où tu mets la limite, il y en aura toujours pour être juste à côté, pour jouer avec. » - Sartène, 14/03/2024.

Le débat sur les réglementations maritimes a mis en évidence des préoccupations concernant le contrôle et l'application des lois. Pour les participants, si les réglementations en place ne sont pas contrôlées, elles ne seront pas respectées et, par conséquent, elles seront inefficaces.

« Mais tant qu'il n'y a pas de contrôle sur une interdiction, elle est quasiment inutile. » - Sartène, 14/03/2024.

« C'est ça, c'est bien drôle de rajouter des réglementations et des contraintes, mais derrière, il faut les contrôler. » - Sartène, 14/03/2024.

« Une réglementation sans contrôle, ça ne sert pas à grand-chose. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

Les participants ont souligné la difficulté de mettre en place un suivi adéquat des réglementations et ont donc questionné leur réelle efficacité. Ce sujet a fortement été discuté à Sartène via l'exemple des cantonnements. Les idées principales ressorties au cours de ces débats peuvent être résumées de la manière suivante :

1. Il y aurait un manque de contrôle évident du respect des réglementations en mer.

« Oui, tous les jours, nous, on voit des bateaux qui pêchent dans le cantonnement. » - Sartène, 14/03/2024.

- 2. Dans la pratique, il est complexe d'assurer un contrôle adéquat. Le manque de ressources et de financement ainsi que l'ampleur des contrôles à effectuer jouerait en défaveur de son efficacité.**

« Il y en a qui sont très mal exploitées, où il n'y a pas de contrôles, il n'y a pas d'agents en fait, il n'y a pas de sous. » - Sartène, 14/03/2024.

« On ne peut pas être derrière tous les pêcheurs en regardant le nombre de filets qu'ils déversent dans la nature ou qu'ils ne déversent pas. Techniquement, c'est juste impensable. » - Bordeaux, 16/02/2024.

- 3. Même si un contrôle ne peut pas être total, il est considéré comme possiblement dissuasif.**

« Déjà même s'il ne peut pas contrôler tous les jours tout le monde, peut-être que ça permettrait à certains de faire plus d'efforts sur j'ai peur de me faire choper un jour quand je vais à la pêche, si je ne respecte pas à la réglementation, peut-être de faire plus attention à la réglementation. Je le vois plus dans ce sens-là. » - Sartène, 14/03/2024.

3.4.4. Sensibilisation et prise de conscience des enjeux environnementaux

« Il faut vraiment expliquer, expliquer, expliquer. » - Marseille, 29/02/2024.

« Comme toujours, sensibilisation. » - Sartène, 14/03/2024.

« Après en partant du principe que mieux vaut prévenir que guérir, ça pourrait déjà passer par la sensibilisation pour pas qu'il y ait plus de dégâts qu'il y en a déjà. » - Sartène, 15/03/2024.

a. Les instruments de la sensibilisation

Selon les participants, développer le respect de l'environnement et adopter des gestes durables dès le plus jeune âge permettrait d'inscrire la conscience environnementale dans les normes sociétales, et par conséquent, serait un levier pour lutter contre les problèmes environnementaux.

« Et on revient encore à l'éducation. Tout part de là, de l'école et de comment les jeunes sont élevés, éduqués et ouverts au monde et aux enjeux. » - Cannes, 24/02/2024

« Surtout, continuer à éduquer les enfants, parce que ce sont eux, les adultes de maintenant, changer leurs habitudes. Ce sont les enfants de maintenant qui, plus tard, deviendront adultes et qui inculqueront ça à leurs enfants. Parce que pour eux, ce sera une évidence, ils auront grandi avec ça dans la tête. Les adultes de maintenant, je pense que pour certains, c'est trop tard. » - Cannes, 14/03/2024

Cette éducation est considérée comme plus efficace lorsqu'elle n'est pas abordée uniquement de manière théorique, mais qu'elle mobilise concrètement la participation des personnes, via par exemple, des activités pédagogiques ludiques et innovantes susceptibles de susciter l'intérêt du public ciblé. La Fresque de la mer en débat a été mentionnée comme un bon exemple d'atelier de sensibilisation.

« Il ne faut pas que ce soit trop chiant parce que ça fait des années qu'on parle toujours du changement climatique, même en cours, au lycée, à la fin, on faisait à chaque fois un thème sur l'environnement et on en avait marre. Donc il faudrait quelque chose d'original et qui change. » - Bordeaux, 16/02/2024.

De plus, alors que l'éducation via le parcours scolaire est le moyen de sensibilisation le plus souvent cité, la médiatisation a également été mentionnée comme un moyen efficace de conscientiser l'ensemble de la population aux enjeux environnementaux. Élargir la dimension de cette sensibilisation à l'ensemble des générations a été jugé tout aussi important pour les participants.

« Pour transmettre l'information, le problème scolaire, il le faut, mais ça ne fera que les enfants, il faut aussi les adultes. » - Marseille, 29/02/2024.

« C'est déjà de médiatiser plus, faire plus, je ne sais pas, par exemple, d'articles, de... Ce qui est très tendance, ce sont les réseaux sociaux. Faire des stories, des vidéos, sensibiliser. Tout ce qui est influenceurs même. Plutôt que de nous conseiller d'acheter certains produits, peut-être nous informer plus sur ça. » - Cannes, 16/03/2024

Sur les façades méditerranéennes, l'importance d'inculquer les bonnes pratiques aux touristes a été de nombreuses fois mentionnée lorsque l'impact du tourisme était évoqué. Cet impact a été illustré à travers de nombreux exemples, comme la pollution plastique sur les plages et les espèces invasives.

« Je pense déjà qu'il faut sensibiliser les gens qui viennent, les touristes et mettre plus d'activités, mais pas polluantes, comme le kayak, par exemple. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

« [...] il y a un effort à faire sur expliquer aux gens qui viennent le temps d'une journée ou de deux semaines même sur le territoire et qui profitent du milieu dans lequel ils sont, les enjeux qu'il y a derrière, écologiques, qu'ils soient un peu plus au courant, sensibiliser ces personnes-là aussi. » - Montpellier, 11/01/2024.

b. La sensibilisation, une solution ?

Les participants ont discuté de la sensibilisation comme moyen de prévention et de lutte contre les problèmes environnementaux, soulignant que son efficacité dépend de divers facteurs.

Certains participants ont exprimé l'idée que la sensibilisation, bien que positive, ne soit pas la solution absolue. Ils reconnaissent son importance mais estiment qu'elle doit être accompagnée d'autres mesures pour être pleinement efficace. D'autres ont évoqué les limites de la sensibilisation, expliquant que l'acceptation et l'engagement des individus sont essentiels. Si une personne n'est pas réceptive à la sensibilisation, elle ne sera pas efficace.

« Ça dépend vraiment de l'idéal politique que chacun a. Moi, je suis d'accord aussi avec la prévention, avec la sensibilisation, mais je ne trouve pas que ça soit la solution dans l'absolu. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Derrière, pour moi, une des solutions, ce serait la sensibilisation à l'ensemble de la population. Mais après, si quelqu'un ne veut pas être sensibilisé, il ne le sera pas non plus. Donc, il n'y a pas vraiment de solution parfaite. » - Montpellier, 11/01/2024.

Les participants ont également souligné les obstacles à la sensibilisation, notamment le manque d'information et de motivation parmi la population. Ce désintérêt pourrait empêcher les gens de s'informer et de s'engager activement dans des pratiques durables.

« [...] parce que justement le manque d'informations, comme tu disais, le fait que la plupart des gens ne sont pas informés, et ne le souhaitent pas, aussi par fainéantise. » - Cannes, 24/02/2024.

La distance physique et/ou culturelle dans nos rapports à l'océan a été mentionnée comme un facteur pouvant contribuer au désintérêt et à la déconnexion des individus vis-à-vis des enjeux maritimes.

« [...] il y a aussi le problème qu'on se sent moins concernés par les problématiques liées à l'océan parce que c'est un endroit où on (n'est pas) souvent et qu'on est plus loin. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« C'est vrai que la mer, on l'utilise moins, on va dire. Donc du coup, effectivement, est-ce qu'on n'y fait pas aussi un peu moins attention ? » - Cannes, 16/03/2024

Selon les participants, bien que la sensibilisation soit primordiale, elle présente certaines limites. Il a été souligné que la volonté des individus est une part importante à considérer dans le processus de conscientisation. Celle-ci ne serait d'ailleurs pas toujours efficace à amener une population à entreprendre des actions concrètes, même lorsque les enjeux sont perçus par les individus.

3.4.5. Protection de l'environnement

a. Prise de conscience environnementale

La notion de cause à effet a été relevée dans les débats des participants. Ils expriment la nécessité de conscientiser la population sur les répercussions que peuvent entraîner leurs actions et soutiennent l'idée que la santé environnementale est étroitement liée au bien-être commun.

« Moi, j'ai juste dit que les gens des fois ils savent pas ce qu'ils font, ça a un mauvais impact. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

« C'est cette faune, cette biodiversité qui se dégrade à une vitesse folle. Mais comme on ne le voit pas, on ne s'en sent pas responsable. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023

Les participants ont également discuté du lien entre la protection de l'environnement et le bien-être collectif, mettant en avant l'importance de prendre des mesures pour assurer un avenir durable. **Ils ont affirmé que la mer et les ressources naturelles jouent un rôle crucial dans le bonheur et la qualité de vie des générations futures.**

« C'est bien qu'on apprenne ça, parce que malgré tout, c'est notre vie future. Si on ne fait pas les règles de base dans la mer, on ne pourra même plus se baigner, on ne pourra rien faire. C'est la mer qui fait notre bonheur. » - Cannes, 07/03/2024.

La surexploitation des ressources naturelles et la surproduction en général ont été des thèmes abordés lors des débats. Les participants ont souligné l'importance de prendre conscience des impacts anthropiques et de réfléchir à un modèle de transition plus respectueux de l'environnement. Ils ont discuté des défis liés à la réduction de la pollution et de la surproduction, tout en reconnaissant les difficultés techniques et sociales associées à ces changements.

« [...] S'il faut que ce soit réaliste ou si on peut imaginer les plus grandes folies parce que le mieux, ce serait d'arrêter de polluer les océans parce qu'on en est capables, d'arrêter de surproduire et de suroccuper des zones où on n'a pas forcément besoin d'occupation. Et même pour l'agriculture et l'exploitation minière et des poissons et l'activité marine puisqu'il faudrait arrêter le tout mais techniquement, personne ne voudra arrêter du jour au lendemain. » - Toulon, 06/12/2023.

b. Solutions individuelles

Les participants ont discuté de diverses propositions pour réduire l'impact environnemental, notamment la réduction de la consommation de poissons, l'encouragement des circuits courts, la promotion de la consommation locale et d'une traçabilité plus transparente. Ils ont souligné que ces pratiques peuvent contribuer à diminuer les pressions sur les ressources marines et à favoriser des modes de vie plus durables.

« Je pense aussi que la consommation des poissons, c'est un peu comme la consommation de la viande. Je pense vraiment qu'il faut réduire sa consommation. Peut-être pas arrêter, puisque c'est quand même un apport nutritionnel non négligeable, mais réduire, et surtout encourager les personnes à faire des circuits courts, à manger local, éviter au maximum les produits transformés. Après, c'est à l'agroalimentaire aussi de peut-être mieux gérer ses stocks, de faire les choses différemment, moins manger transformé, c'est sûr. Puis manger local quand on peut. » - La Rochelle, 27/03/2024.

« La traçabilité des produits pourrait permettre au consommateur de dire : "Non, ce genre de produit-là, je sais d'où il vient, je n'en veux pas, je vais choisir à côté." Et ça, c'est une façon d'arriver à faire quelque chose. » - Marseille, 29/02/2024.

c. Espaces naturels à protéger

De manière générale, les participants ont exprimé une **insatisfaction face aux politiques actuelles de protection de l'environnement**. Ils ont jugé les mesures de protection des écosystèmes marins comme étant inadaptées et incohérentes. Selon eux, la quantité d'espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection est insuffisante, et la mise en œuvre de ces objectifs de protection manque d'efficacité.

« Je pense qu'il n'y a pas assez de zones vraiment protégées à proprement parler. » - Le Havre, 18/01/2024

Certains participants ont appelé à des **mesures plus strictes** pour assurer une protection réelle et effective des écosystèmes marins.

« Déjà, il y a le "ou partiellement limitées". C'est dommage. Si on veut protéger, on protège. » - Le Boulou, 09/02/2024.

« Plus de protection sur l'environnement. Plus strict. » - Cannes, 07/03/2024.

De manière assez claire, les participants ont exprimé qu'il existe un biais à vouloir protéger uniquement certaines espèces ou certains écosystèmes spécifiques. **Ils évoquent l'effet "pervers" de la mise en place de ces zones de protection, car elles soutiendraient l'idée qu'il existe un système hiérarchique implicite du monde vivant qui détermine la nécessité de sa protection.** Ce fonctionnement alimenterait la vision erronée que l'importance d'un type de biodiversité peut se mesurer en fonction de critères préétablis. Ils étaient soucieux du fait que la mise en place d'une protection à un endroit précis sous-tend à la négligence des milieux n'ayant pas bénéficié de ce statut.

« Je me méfie aussi de l'effet négatif dans le sens noir blanc. C'est-à-dire que si on a des zones protégées, ça sous-entend qu'il y a des endroits où il n'y a rien et pourquoi il y a des zones protégées là et pas là ? Et ça va aussi avec attention, on a un prisme fort quand même de vouloir protéger des espèces emblématiques ou des endroits emblématiques et je pense vraiment qu'il y a un effet pervers à ça. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Pour moi, il me semble que la protection c'est l'autre versant de la même pièce de l'exploitation. Je pense qu'il faut faire attention à cette notion de protection. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

Ce contraste créerait un déséquilibre dans lequel la protection d'une zone pourrait mener à la surexploitation d'autres. Ignorer l'interconnexion des écosystèmes marins déplacerait ainsi les problèmes environnementaux. À Montpellier, cet aspect a été illustré par l'exemple des Calanques de Marseille, où il a été noté que les restrictions dans certaines zones pourraient accroître le braconnage, la surfréquentation et la fréquentation illégale des zones adjacentes. Cela entraînerait des retombées néfastes potentiellement plus importantes sur l'environnement.

« Par contre, sur le fait de protéger les zones, des espaces, je sais que ça peut avoir des conséquences perverses. Il y a des interdictions de (SAgE) dans certains espaces, il y a une augmentation, un accroissement du braconnage dans ces espaces. Donc là, on pourrait être exposés à un accroissement de la fréquentation non surveillée, non contrôlée de ces espaces, avec des individus qui ne seraient éventuellement pas sensibilisés à la bonne pratique qu'il y a à avoir sur ces espaces, parce qu'ils ne sont pas passés par la voie légale. Et du coup, ça aurait des impacts plus grands en termes de négativité sur l'environnement que ce qu'on pourrait souhaiter en mettant en place ces zones de protection. » - Montpellier, 11/01/2024.

Ils ont alors préconisé une approche plus intégrée et systémique qui implique de concevoir l'océan comme un tout et non comme un milieu fragmentable.

« Il ne s'agit pas de décider de ce qu'on protège d'un côté et de ce qu'on sacrifie de l'autre, parce que ça n'est jamais que retrouver les moyens de perpétuer un système dont on s'aperçoit qu'il a vraiment atteint ses limites et qu'il est plutôt en train de mourir qu'autre chose. C'est plutôt de prendre soin de quelque chose. L'océan ne se cadastre pas, c'est un tout, donc c'est prendre soin de ce tout avec lequel on est en interaction, donc de tenir compte de la réalité systémique, de tout ça. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

« Il y a un peu tout à protéger au final. Il n'y a des endroits plus que d'autres mais généralement, tout est à protéger. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Je pense aussi qu'en général, on ne devrait pas se poser la question si la mer devrait être protégée et quel espace. Je pense que ce serait l'entièreté de la mer qui devrait être protégée. » - Le Havre, 18/01/2024.

3.4.6. Développement de l'éolien en mer

« C'est compliqué comme question. » - Bordeaux, 16/02/2024.

a. Impacts économiques et environnementaux

Les participants ont débattu sur les complexités et les bénéfices apportés par les éoliennes en mer. **Certains participants des ateliers de la fresque à Bordeaux ont mentionné une plus grande acceptation du développement de parcs éoliens en mer, car ils présentent, selon eux, moins de nuisances directes (sonores ou visuelles) pour la population que leur implantation terrestre.**

« Moi, je pense que c'est plutôt une bonne idée [éoliennes en mer]. Parce que souvent, le problème avec les éoliennes, c'est qu'on a du mal à en mettre, ou surtout des grands champs, parce que personne n'en veut à côté de chez lui. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Il a été souligné que **les éoliennes en mer soutiennent un modèle énergétique plus résilient et durable** en substituant des modes de productions plus émetteurs de CO₂. Elles ont donc été perçues comme une manière de participer à la lutte contre le changement climatique en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles. Certains participants ont considéré les éoliennes comme un élément essentiel pour atteindre les objectifs du mix énergétique.

« Si on veut atteindre l'objectif du mix énergétique, de toute façon, il en faudra. » - Le Boulou, 09/02/2024.

Malgré tout, les impacts nocifs sur l'environnement ont également été discutés, en particulier la destruction des fonds marins, la perturbation des habitats marins et les impacts sur la faune (les impacts sur les oiseaux migratoires sont un des exemples mentionnés à la fois à Bordeaux et à Montpellier). Certains débats se sont orientés sur les conflits amenés par la coexistence des activités en mer. Des discussions ont été menées sur les impacts des énergies marines renouvelables sur les usages maritimes, notamment la pêche. Pour les participants, il ressort que les parcs éoliens empiètent sur les zones de pêche disponibles pour les pêcheurs, réduisant ainsi les espaces exploitables et affectant leur activité économique.

« Parce que de la production d'énergie, oui, mais il y a aussi notre production qui est mise un peu à mal avec l'implantation de ces éoliennes. » - Montpellier, 11/01/2024.

Cependant, d'autres participants ont mis en avant le fait qu'en interdisant certaines activités comme la pêche dans les parcs éoliens, ces zones pourraient alors former des sanctuaires

pour la biodiversité marine. En réponse à la complexité de faire coexister l'ensemble des enjeux économiques ou environnementaux, les participants affirment que **des consensus doivent être trouvés**. Une interrogation sur la compensation de la perte par rapport aux gains a également été soulevée.

« Est-ce que c'est vraiment intéressant le ratio entre ce que tu détruis et ce que tu produis comme renouvelable ? » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Le problème, c'est que de toute façon, les éoliennes, il faut les mettre quelque part. Donc soit on va impacter la biodiversité terrestre, soit on va impacter la biodiversité marine. Donc il faut faire un choix et savoir ce qui a le moins d'impact. Et aussi, on pourrait remettre en cause par exemple la pêche, même si c'est de la pêche artisanale, la pêche a un impact. Et est-ce qu'on est vraiment obligés de pêcher les poissons par exemple pour vivre ? » - Bordeaux, 16/02/2024.

b. Fiabilité d'un mode de production éolien.

À Frontignan, certaines critiques ont été formulées, remettant en question l'efficacité et la fiabilité énergétique de la technologie éolienne. Les interlocuteurs ont mentionné que la dépendance de l'éolien à l'environnement (par le vent) en faisait une source de production inconstante. **En raison de cette intermittence, l'éolien serait inadapté pour le fonctionnement d'une société qui nécessiterait une production électrique planifiée et stable.**

« On n'éteint pas les centrales quand l'éolienne ne se met à tourner. Que l'éolienne fonctionne ou qu'elle ne fonctionne pas, il y a toujours une centrale derrière, 24h sur 24, 7 j sur 7. L'éolien, c'est bien dans une ferme avec un petit moulinet qui tourne pour faire un petit peu de courant chez le paysan, mais à l'échelle d'une nation, une éolienne, ça ne sert à rien. » - Frontignan, 22/03/2024.

À l'échelle nationale, les éoliennes ont été jugées inefficaces pour fournir une énergie suffisante afin de répondre aux besoins de la population sans le support permanent d'autres sources d'énergie. La question de l'utilité du développement éolien a été remise en cause en raison de la nécessité de compenser avec des modes de production énergétique considérés comme plus constants.

« Je suis désolé, aller dans un hôpital et qu'on me dise : "Désolé, on fait pas ton opération du cœur aujourd'hui, parce qu'il n'y a pas de vent", ça va vite me faire chier. » - Frontignan, 22/03/2024.

La question du "mix énergétique" a finalement été abordée. Les participants reconnaissent que chaque source d'énergie a ses limites, même si certains valorisent une combinaison des différents modes de production énergétiques pour contrebalancer ce manque.

c. La question des alternatives

Face à la difficulté de trouver une solution consensuelle adéquate, les participants ont orienté leur réflexion sur les alternatives énergétiques qui pourraient substituer à l'éolien.

Les participants ont principalement évoqué les usines marémotrices, qui utilisent le mouvement périodique des marées comme source d'énergie ainsi que l'énergie photovoltaïque. Néanmoins, ces alternatives possèderaient également leurs propres limitations et ne sont pas exemptes d'impacts sur l'environnement.

« Oui, mais le problème, c'est que si on ne fait pas des éoliennes, on fait quoi pour les énergies renouvelables ? Parce qu'on a le solaire, mais avec le solaire, on a aussi des problèmes dans la création des panneaux solaires. » - Bordeaux, 16/02/2024.

La question du nucléaire a été abordée comme une solution potentielle aux besoins énergétiques croissants. Cependant, ses limites et les défis liés à l'approvisionnement et la gestion des déchets aient été reconnus lors des discussions.

« Mais est-ce que c'est vraiment viable pour toute une population mondiale de ne faire que du nucléaire ? Un, le stock de déchets est énorme, la production d'énergie est très bien, mais c'est beaucoup d'investissement et moi, je n'arrive pas à me projeter non plus jusqu'à la fin de l'humanité avec du nucléaire. Vraiment, il y a une limite qui est très proche, je trouve, à ce système-là. » - Bordeaux, 16/02/2024.

La complexité des enjeux liés aux méthodes de production d'énergie a été appréhendée dans l'ensemble des débats, et aucune des alternatives citées n'a été présentée comme offrant une solution optimale à la demande croissante en énergie. Il a également été mentionné que les solutions visant à se reposer sur les innovations technologiques, notamment les énergies renouvelables, présentent des limites à long terme.

« Juste que la technologie, ça ne va pas nous sauver. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Face à ce constat, de nombreux intervenants ont soutenu la nécessité d'adopter **une réflexion holistique** sur notre mode de vie et nos pratiques de consommation énergétique.

« Ou alors, on se calme. » - Frontignan, le 22/03/2024.

Dans ce contexte, certains mentionnent que la promotion des énergies renouvelables vise seulement à maintenir un mode de vie caractérisé par une haute consommation d'énergie. **Pour certains participants, repenser le système de consommation énergétique global et réduire sa consommation est considéré comme la seule véritable solution pour un avenir durable.**

« Vouloir instaurer des énergies renouvelables, c'est vouloir faire perdurer un mode de vie à haute consommation d'énergie, en règle générale. » - Montpellier, 11/01/2024.

À Montpellier, les participants ont approfondi ce constat, affirmant que la substitution aux énergies fossiles par des sources d'énergies renouvelables ne diminuera pas notre impact sur l'environnement. En effet, **il a été souligné que l'ensemble du cycle de vie des énergies renouvelables ainsi que leurs impacts environnementaux sont encore mal compris et souvent délaissés des débats.** L'idée que les énergies renouvelables seraient une réponse adéquate pour pallier les problèmes environnementaux ne permet pas une vision globale des défis écologiques auxquels la société est confrontée.

« Et l'obsession qu'on a aujourd'hui avec les énergies renouvelables, elle se concentre essentiellement sur l'impact qu'ont les émissions de gaz à effet de serre, enfin qu'on a au niveau des gaz à effet de serre. Ça ne répond pas aux autres questions, en fait. Donc, je ne suis pas sûr que ce soit vraiment la réponse unique, ni même une réponse tout court. » - Montpellier, 11/01/2024.

À cette vision s'oppose une question fondamentale sur la capacité de la société actuelle à s'affranchir du mode de croissance actuel et d'abandonner les avantages associés à la consommation moderne. **Tout en reconnaissant que les énergies éoliennes sont une**

solution de substitution imparfaite, plusieurs participants les ont considérées comme une alternative permettant de soutenir plus durablement le système de croissance actuel.

3.4.7. Vers un modèle de société plus durable ?

a. Le système économique actuel versus la protection de l'environnement

« Question d'argent, toujours. » - Cannes, 24/02/2024.

Les participants ont largement débattu sur la difficulté croissante de faire coexister le modèle économique actuel et les enjeux environnementaux. Les différents débats ont permis aux participants de se confronter à la difficulté d'équilibrer la gestion des défis écologiques et des enjeux financiers.

Une partie des participants ont privilégié la préservation de l'environnement et ont critiqué activement cette « quête du profit » qui entraîne la surexploitation inutile et destructrice des ressources naturelles. Certaines interventions ont également mis en lumière la cruauté de certaines pratiques motivées par la recherche du profit, comme le commerce de l'aile de requin.

« Les pêcheurs, en mer du Nord, ils prennent des requins, ils coupent les ailerons et les nageoires. Après, ils les laissent dans l'eau encore vivants. Ils souffrent. Pour quoi faire ? Pour se faire de l'argent, ça ne sert à rien. » - Cannes, 07/03/2024.

D'autres participants ont critiqué la spéculation sur les ressources naturelles, insistant sur le fait que celles-ci devraient être partagées équitablement et non surexploitées pour le gain financier.

« On ne spéculé pas sur une ressource naturelle. On la partage et, bien sûr, pas de surpêche. Ça dépend ce que tu veux faire. Si tu veux faire de l'argent ou si tu veux nourrir les gens. » - Marseille, 29/02/2024.

« Laisser le professionnel, sous couvert de nourrir les gens, de créer des emplois, non. C'est l'ouverture à un processus de fin de vie. » - Marseille, 29/02/2024

Face à ce constat, certains intervenants ont jugé nécessaire de réévaluer les priorités de la société et de considérer les aspects environnementaux dans notre système économique.

« Nous, on veut faire de l'économie, mais on devra prendre en compte le changement climatique. On n'a pas le choix. » - Lorient, 20/03/2024.

Malgré tout, il y aurait apparemment un dilemme complexe entre les coûts économiques immédiats d'une conservation environnementale stricte et ses bénéfices environnementaux à long terme.

« Le truc, c'est que c'est soit l'argent, soit l'environnement, et trouver un juste milieu, c'est hyper compliqué. » - Saint-Pée-Sur-Nivelle, 13/03/2024.

Les participants ont pris en compte les bouleversements économiques potentiels liés à la régulation stricte de certains secteurs, notamment l'augmentation des coûts de la vie et la suppression d'emplois.

« Et le coût de la vie va être encore plus cher. Donc il faut être prêt à pouvoir sortir de l'argent pour "sauver" le milieu marin. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

À Biarritz, l'écologie a été décrite comme pouvant, à l'inverse, être un moteur de croissance économique. Les actions écologiques ont été perçues comme n'étant pas nécessairement incompatibles avec le modèle économique actuel, et pouvant au contraire aider à redynamiser notre régime de production.

« Il faut arrêter de penser que l'écologie va détruire l'économie puisque l'écologie va aussi créer énormément d'emplois. C'est comme ça qu'on va y arriver. » - Biarritz, 06/02/2024.

Certains participants ont souligné que l'État favorise souvent les intérêts des grandes entreprises au détriment des petits travailleurs et des initiatives écologiques, menant à une répartition inégale des ressources et des bénéfices économiques.

« Économiquement parlant, je pense que l'État favorise tout ça parce qu'il y gagne, forcément. Sinon, on ne serait pas là. Donc économiquement parlant,

je pense que c'est important que ça se passe comme ça. Sauf que les conséquences sont dramatiques » - Cannes, 16/03/2024.

« Et là, encore une fois, l'économie est placée avant l'écologie. C'est d'ailleurs l'économie uniquement pour les grandes entreprises et pas du tout pour les petits agriculteurs. » - Biarritz, 06/02/2024.

Par conséquent, la question des groupes influences a souvent été abordée, soulignant leur influence sur les décisions politiques et la difficulté d'obtenir une information complète et impartiale.

« Il y en a qui ont des privilèges qu'ils ne voudront jamais lâcher pour donner un peu plus aux autres. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

« Les lobbies qui ont leur rôle à jouer, qui donnent parfois des informations qui sont soit fausses, soit en partie vraies, mais qui mettent en avant seulement le point qui est intéressant pour leurs intérêts. Forcément, on n'a pas toutes les informations qu'on a besoin pour prendre une bonne décision, c'est sûr. » - Cannes, 24/02/2024.

« C'est des lobbies. Le lobby de la pêche, le lobby de l'éolien, le lobby de la plateforme pétrolière, et tout ça. C'est des gens qui sont très forts, et derrière ça, nous, on n'est rien du tout. » - Frontignan, 22/03/2024.

Enfin, les différents discours ont soulevé la question de l'**ultimatum écologique**. Il a été rappelé que face à la « survie de notre planète », **les préoccupations économiques devraient être considérées comme secondaires**. Assurer la durabilité de notre écosystème planétaire dans lequel s'implante notre société est la condition préalable à toute activité économique durable.

« Oui et c'est surtout qu'on sait que là, il commence à y avoir des conséquences dramatiques sur plein de choses et pour autant, on n'a pas la sensation qu'ils prennent ça au sérieux. Qu'ils ne priorisent pas ce genre de sujet alors que si on n'a plus ça, on n'a plus rien. L'économie, c'est après et tout le reste, ce sera après. Si on n'a pas la Terre pour y vivre, c'est fini. » - Cannes, 16/03/2024.

b. L'urgence climatique et environnementale

De manière générale, les intervenants ont éprouvé une certaine frustration face à ce qu'ils perçoivent comme une procrastination collective et une réponse inadéquate des gouvernements face à l'urgence écologique. Ils estiment que l'écologie est une priorité négligée, malgré la disponibilité des ressources financières, ce qui pointe une lacune gouvernementale en termes de priorités politiques.

« Pourquoi actuellement, alors que nous avons de l'argent, l'écologie n'est pas mise en place afin de nettoyer la mer et l'océan ? Il y a des mers, des océans qui sont vastes et remplis de saletés, et qui ne sont pas nettoyés, alors que nous avons l'argent pour ? » - Biarritz, 06/02/2024.

« Ce n'est peut-être pas forcément la priorité du gouvernement, déjà. Au niveau de la France, on voit bien qu'au niveau écologie et transition environnementale, ce n'est pas forcément le premier point sur lequel ils travaillent. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Et dans tout ça, j'ai l'impression que l'État et le gouvernement attendent qu'il y ait une bombe qui explose de la part de ces gens-là pour agir. Donc on attend toujours le pire, qu'il y ait des casses, des manifestations, etc., pour se dire : "Ah tiens, il faut peut-être qu'on s'occupe de ce sujet-là." Alors qu'avant, il y a quand même des signaux d'alarme qui sont là et personne n'agit. » - Cannes, 16/03/2024.

Les participants ont exprimé une certaine inquiétude quant à la gestion de la crise environnementale. Ils ont affirmé que les "signaux d'alarme" sont déjà visibles, mais qu'ils ne sont pas pris au sérieux et ne sont pas traités à la hauteur de l'ampleur de la crise actuelle. Ils ont le sentiment que des mesures concrètes ne seront prises qu'en réaction à des crises aiguës.

« On a cette sensation qu'ils attendent que vraiment, ça soit l'horreur, pour enfin dire : "Bon on va arrêter de faire ça." » - Cannes, 16/03/2024.

« Et on a tendance comme il le disait, à voir le problème quand il est bien devant nous, quand ça va exploser. » - Cannes, 16/03/2024.

Ils ont insisté sur la nécessité d'adopter une approche proactive pour anticiper et atténuer les défis et les crises à venir. Ils ont également appelé à une action immédiate et concertée pour éviter d'atteindre des situations critiques.

« Moi, je pense que c'est pour ça aujourd'hui qu'on est là. C'est pour anticiper le futur et justement réduire tout ça et peut-être un jour arriver à le stopper. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Ne pas attendre l'extrême et agir en amont et penser aux conséquences bien avant. » - Cannes, 16/03/2024.

« Même tous les objectifs de l'Union européenne, il faut que ça soit maintenant, et pas dans 30 ans. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Les intervenants ont interpellé la société ainsi que le gouvernement sur l'urgence d'agir face à la sévérité des problèmes environnementaux rencontrés. Ils estiment que les discussions ne suffisent plus et appellent à une action concrète.

« Si là, on a vraiment tous compris que l'environnement, c'était vraiment un truc urgent, peut-être que là on peut arrêter de faire semblant d'écouter : « Toi, t'en penses quoi ? » « Mais toi, t'en penses quoi ? » « Ah mince, comment on va faire ? » [...] Si vraiment on a tous compris quels sont les enjeux, les dangers, les menaces pour l'avenir et qu'on a des solutions, juste à un moment donné, les mettre en application. Tous décider que là, c'est peut-être l'intérêt qui prévaut sur tout le reste. » - Cannes, 24/02/2024.

c. Bien commun et intérêt commun

Les participants ont fréquemment souligné la **nécessité de réévaluer les paradigmes actuels pour répondre aux enjeux sociétaux**. Ils ont considéré l'océan et ses ressources comme un bien commun de l'humanité, dont l'usage et la prospérité concernent l'ensemble de la société. Aborder l'océan dans sa globalité et dans sa complexité, plutôt que de le fragmenter à des fins anthropiques, a été vu comme essentiel pour assurer une gestion plus durable et respectueuse.

« C'est difficile de parquer un courant océanique. En tout cas, quand on est sur la mer, on ne peut avoir qu'une vision mondiale et globale, sinon ça n'a pas de sens. Peut-être qu'à terre, on a des frontières et des parcelles,

mais en mer, ce n'est pas possible. C'est une première chose. Et le pêcheur qui est sur l'eau tous les jours, il le sait bien. C'est son gagne-pain, sa poule aux œufs d'or. Donc ça dépend de quelle posture on prend et quelle est la vision et de l'économie et de l'océan. Ça a eu un énorme impact sur notre interaction. Je pense que tout est là. C'est le changement des visions et de paradigme, de comment on voit notre planète, comment on voit l'économie, quel est son rôle. Si effectivement on a des visions prédatrices, que ce soit économiques ou pêcher tout ce qu'on peut pêcher, là, effectivement, on ne va pas vivre tous très très longtemps. Si, au contraire, on a une vision beaucoup plus de respect des uns et des autres et de respect de tous les êtres vivants sur cette planète, on organisera les choses complètement différemment. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

« L'idée, c'était de sortir d'une vision cadastrale de la mer, c'est vous qui mentionniez ça, parce qu'on ne peut pas la découper en parcelles, c'est un corps d'eau global. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

Pendant ces débats, les participants ont également évoqué l'importance d'un engagement collectif pour préserver l'océan. **Respecter la mer, même si cela implique des sacrifices, bénéficierait à long terme à toute la société.** Ils ont insisté sur la nécessité d'adopter une direction commune et de sensibiliser la population aux avantages de la protection de l'environnement.

« Passer par l'action, qu'être engagés écologiquement, ce ne soit pas forcément un fardeau, quelque chose de négatif, mais que ce soit plus quelque chose à célébrer ensemble et qu'on arrête de croire que... Oui, c'est "la fin du monde" mais qu'il ne faut pas s'arrêter là et que c'est un truc à faire ensemble, que c'est un truc collectif et qu'il faut célébrer les petites victoires, etc. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Si jamais le bien commun est en question, tu dis : toi, ton intérêt privé, on s'en fout. » - Cannes, 24/02/2024.

Pour ce faire, il est indispensable de faire des concessions. Les débats à Bordeaux et à Saint-Pée-sur-Nivelle ont mis en lumière que les libertés personnelles et le confort de chacun peuvent nuire au bien commun. Faire des sacrifices a été perçu comme essentiel pour atteindre un système plus durable.

« Sans environnement correct, il n'y aura rien, donc on est obligés de faire des concessions aussi. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

« L'écologie, c'est des concessions. On le sait qu'il y aura des concessions à faire. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Sur mon discours de dire qu'il faut mettre aussi ses libertés, des fois individuelles, un peu de côté pour avancer. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Les participants ont noté qu'il est souvent difficile de concilier les intérêts individuels avec le bien commun. Ils ont estimé que l'absence d'un cap commun et de directives claires empêche une action collective efficace.

« C'est peut-être ça le problème, peut-être qu'on n'a pas d'intérêt commun. Je ne sais pas si vraiment il existe... Il y a peut-être beaucoup d'intérêts individuels, d'intérêts en tous genres, mais il n'y a pas d'intérêts communs, et c'est peut-être justement le rôle des gouvernements finalement, peut-être de donner un cap... Et peu importe. On a compris les enjeux, on a compris les risques, on a compris les intérêts de tout le monde, et maintenant on donne un cap commun à tout le monde et que tout le monde doit respecter. C'est peut-être ça qui manque, j'ai l'impression, parce que même si comme tu dis, on a pu se rendre compte, on se rend compte même je pense, de plus en plus, des changements et tout ça, et aussi des conséquences de notre manière de vie, même si on s'en rend compte, on n'agit pas pour autant. Peut-être que c'est ça qui manque, un cap pour agir pour de bon. » - Cannes, 24/02/2024.

Ils ont souligné toutefois que la survie sur la planète en tant qu'intérêt commun n'est pas prioritaire pour beaucoup, car elle ne prime pas encore sur les préoccupations personnelles. La confrontation des différents intérêts freine l'action individuelle et collective.

« Du coup, l'idée, c'est aussi de tenir compte de cet avis populaire. Et même si eux, leurs intérêts privés ne sont pas entendus, il faudrait que justement l'intérêt commun prime. Le seul problème, c'est qu'aujourd'hui, l'intérêt commun ne prime pas. Ce sont les intérêts économiques de grosses entreprises, de gros groupes d'entreprises qui sont écoutés avant toute chose. » - Cannes, 24/02/2024.

3.4.8 Changement de société

« Aujourd'hui, on a tous des téléphones portables, on a tous des voitures, on veut tous consommer et consommer. Est-ce qu'aujourd'hui, en tant que société, on est prêt à dire "Non, il faut revenir en arrière sur ça" ? C'est ça la question qu'il faut se poser. » - Montpellier, 11/01/2024.

« On ne voudra jamais tout laisser tomber. Comme les loisirs, ce n'est pas primordial mais on ne voudra jamais laisser tomber. Même les pêches et tout, il faut faire ça plus responsablement. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

a. Approche modérée versus approche radicale

Les participants ont discuté de la nécessité de s'adapter aux changements nécessaires de notre société. **Ils ont souligné que les transitions, telles que la réduction des activités de pêche, ne peuvent être imposées brusquement sans des mesures d'accompagnement.** Il est crucial de diminuer les impacts environnementaux tout en permettant aux populations de continuer à vivre et travailler.

« Il faudrait une transition. On ne peut pas juste leur dire du jour au lendemain "vous arrêtez de pêcher, vous faites ça à la place". Ce n'est pas possible. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« C'est à ça qu'il faudrait réfléchir, à trouver une solution vraiment pour diminuer tout ça et en même temps que les gens puissent continuer de se nourrir et d'acheter. C'est là-dessus qu'il faudrait qu'ils réfléchissent, en vrai. » - Cannes, 16/03/2024.

Ils ont trouvé qu'il était essentiel de moduler les actions pour parvenir à un **juste milieu entre développement économique et préservation de l'environnement.** Trouver un équilibre entre ces deux aspects permettrait de répondre aux défis environnementaux tout en assurant la viabilité des activités économiques.

« Il faut doser tout ce qu'on fait pour trouver une balance. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

« Quand on veut plus protéger l'environnement, on va essayer de se détacher du tourisme. Tout ce qui est pêcherie et tout, on va vouloir diminuer tout ça. Quand on veut plus faire de l'argent, on va mettre un peu plus de côté toute la protection de l'environnement pour aller développer tout ce qui est

tourisme. Il faudrait trouver un équilibre entre les deux. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

Les débats ont également abordé la nécessité de **reconsidérer l'ensemble du système actuel pour mieux intégrer les enjeux écologiques**. Les participants ont appelé à un changement de modèle, vers une société plus sobre et durable. Ils ont souligné que les efforts actuels ne suffisent pas à inverser la tendance et qu'un changement plus radical est à prévoir.

« Sur l'ensemble des activités, on a un impact. C'est un ensemble du système qu'on doit questionner. » - Montpellier, 11/01/2024.

« Il faudra, de toute façon, changer. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« Imaginons qu'on change, qu'on suive le modèle de sobriété. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

D'ailleurs, certains participants ont souligné que des mesures plus drastiques sont nécessaires pour véritablement inverser la tendance actuelle. Ils évoquent l'exemple du Covid-19 pour illustrer comment des changements rapides et significatifs dans nos modes de vie peuvent avoir un impact immédiat et positif sur l'environnement. Ils appellent à une transformation radicale du système pour répondre efficacement aux défis environnementaux.

« C'est un peu trop tard, il faudrait inverser la tendance radicalement, et du coup, il faut changer de système radicalement aussi. Après, ce sont des opinions, mais il y a un truc où la façon dont on le fait aujourd'hui, même si on essaie de se verdir, par exemple, ça ne marche pas, et même si on arrive à faire des efforts, ça ne marche pas. Sans avoir d'idée politique, il faut être factuel des fois aussi. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Mais il y a des gens qui disent "arrête" et il faut arrêter. Quand on déborde et qu'on arrête, on arrête et c'est tout. Sachants ou pas sachants, il y a des moments où il faut arrêter. On s'en rend compte. Il y a des choses qu'on aurait arrêtées un peu plus tôt, on n'en serait peut-être pas là aujourd'hui. Donc il faut qu'on entende ça. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

b. Approche descendante ou approche ascendante

« Oui, mais du coup, combien de temps on se donne pour changer ? Et à l'échelle d'un territoire, par où on commence ? Ce n'est pas simple. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

Les discussions sur l'approche descendante versus ascendante pour la transition écologique ont mis en lumière diverses perspectives sur la répartition des responsabilités et les actions nécessaires. Les participants ont débattu de cette répartition entre les individus, et les industries et le gouvernement dans la lutte contre les pollutions et le dérèglement climatique. Certains ont mis en garde contre le danger de faire porter toute la responsabilité sur les individus, soulignant que cela pourrait épargner les industriels et leurs contributions significatives à la pollution.

« Il y a aussi un danger de faire porter la responsabilité sur l'individu. Aujourd'hui, on parle de sensibilisation individuelle, à dire qu'il faut faire des éco-gestes, trier ses mails, c'est une hérésie. On essaie de faire porter la responsabilité en épargnant tous les industriels. » - Bordeaux, 24/01/2024.

« Donc c'est vrai que du coup, tu te dis : "Les gros ne font absolument pas d'efforts et moi, pauvre toute seule qui vais consommer le quart ou la moitié du quart de ce qu'eux consomment. Il faut que moi, je fasse l'effort alors que déjà... " Donc je pense que ça part de là aussi. » - Cannes, 16/03/2024.

D'autres ont insisté sur une approche équilibrée où tant les individus que les entreprises doivent assumer leur part de responsabilité.

« Bien sûr, il faudrait que les grosses industries réduisent leur pollution. En fait, pour moi, c'est un tout. Ce n'est pas que les individus, mais ce n'est pas que les entreprises non plus. » - Bordeaux, 24/01/2024.

Les participants ont également évoqué le rôle crucial du gouvernement dans la facilitation des comportements écologiques par des politiques appropriées. Ils ont donné l'exemple d'actions gouvernementales visant à rendre des options telles que le commerce de proximité plus attractives par rapport aux alternatives polluantes comme les achats en ligne.

« Tout à fait. Mais, après, là, la question, c'était : qu'est-ce qu'on veut donner comme opinion au gouvernement ? Qu'ils agissent pour que ce soit moins coûteux, le commerce à proximité afin que nous puissions justement beaucoup moins acheter sur internet. Moi, si les prix baissent un peu, même si ce n'est pas exactement pareil, mais si les prix baissent un peu, oui, franchement, je serais prête à faire cet effort-là, à me dire : "Oui, j'achèterai moins sur internet." » - Cannes, 16/03/2024.

Cependant, ils ont insisté sur le besoin d'une sensibilisation accrue du gouvernement aux réalités économiques des citoyens, rendant ainsi plus facile pour eux d'adopter des comportements durables.

« C'est le jeu aussi, je mettrai ma pierre à l'édifice, comme on dit, mais faut aussi que le gouvernement se rende compte que certains salaires ne nous permettent pas. Comme on dit, moi, je veux bien aider mais il faut qu'on le puisse. » - Cannes, 16/03/2024.

La discussion a également porté sur **l'influence des entreprises et de la société de consommation sur les comportements individuels**. Les participants ont noté que les entreprises exploitent souvent des demandes existantes, mais qu'elles ont aussi le pouvoir de modeler ces demandes. Ils ont aussi mentionné que la société de consommation crée des besoins artificiels.

« Et la fast fashion est un facteur de facilité, accessibilité, et qui remplit, comme tu dis, l'intérêt privé et individuel : c'est plus facile pour moi, donc même si ça pollue, tant pis. Mais après, d'un autre côté, j'ai envie de dire, c'est parce que c'est un effet cumulé entre les différents individus, c'est-à-dire entre toi, moi, il y a x personnes qui se font livrer, mais de fait, c'est aussi justement, après les entreprises répondent à une demande qui existe. Eux se disent : bah tiens, il y a un filon, c'est parti ! Alors que c'est eux. Si eux disaient : en fait, je suis désolée, mais d'un point de vue moral, accepter de satisfaire cette demande, ce n'est pas moral. Mais du coup, comme tu le disais avec beaucoup de justesse, quand la morale rencontre l'intérêt financier privé, etc., bizarrement la morale, on la met de côté, on s'en fiche. » - Cannes, 24/02/2024.

« On fait croire aux gens qu'ils ont besoin de plein de choses, alors que c'est faux. » - Cannes, 24/02/2024.

« Mais nous, on ne peut rien faire à notre position. Ce n'est pas moi toute seule qui vais changer le monde. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

Malgré ces défis, certains participants ont souligné le rôle crucial des consommateurs dans la création de changements positifs à travers leurs choix de consommation et ont évoqué l'impact cumulatif des petites actions individuelles.

« C'est le consommateur et le rôle du consommateur. En fait, il est bien gentil le consommateur d'aller se plaindre aux pêcheurs qui pêchons, mais c'est lui qui choisit d'acheter du poisson ou de manger des légumineuses. C'est par son action ou par les incitations gouvernementales, quand on calcule le nombre de planètes qu'on consomme avec la viande, etc., qui vont faire que finalement il va peut-être baisser un peu sa consommation de poisson, qu'il va peut-être arrêter d'acheter sur Zalando et finalement, ça va contribuer indirectement à avoir moins besoin de faire des changements fondamentaux, systémiques ou à les rendre possibles. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

« Mais si chacun diminue un petit peu, ça fait beaucoup à l'échelle mondiale. » - Cannes, 16/03/2024.

Enfin, certains participants ont exprimé leur découragement face à l'attitude de ceux qui pensent que leurs efforts individuels sont insignifiants. **Ils ont observé que certaines personnes restent insensibles aux initiatives de sensibilisation, ce qui complique la mobilisation collective.** Cette apathie face aux enjeux écologiques constitue un défi majeur pour encourager des actions concertées et efficaces.

« C'est cette idée, c'est de dire : pourquoi tu le fais, c'est contre-productif. Moi, j'ai pris l'habitude de le faire, ça ne me dérange pas de le faire, je le fais, point. Après, ce qu'ils font eux, c'est-à-dire quand ils récupèrent les conteneurs, ce n'est plus mon affaire, ce n'est pas moi qui gère les conteneurs. Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Je vais aller les suivre, je vais faire : "Ah ah ! T'as jeté les cartons avec les verres, c'est mal !". » - Cannes, 24/02/2024.

« Après il y a toujours des gens qui vont faire : ouais, mais de toute façon, ça ne sert à rien. Écoute, excuse-moi, je vais être vulgaire, mais t'es un connard, qu'est-ce qu'on y peut ? On ne peut rien contre ton comportement individuel. » - Cannes, 24/02/2024.

4. DISCUSSION

- *Retour sur les mots-clés*

L'évolution des mots-clés et des catégories associées montre une transition notable dans la perception des participants. Le mot "Protection" est resté prédominant, et la catégorie "Objectifs et enjeux environnementaux" dominait avant l'atelier (2^e position), soulignant l'importance accordée à la protection de l'environnement marin (Figure 4 et 5). L'apparition du mot "Complexe" en deuxième position après l'atelier pourrait indiquer une prise de conscience accrue de la complexité des sujets en lien avec la planification maritime (Figure 4). La richesse lexicale employée (TTR= 57 %) peut également traduire un élargissement de la perception des participants sur les thématiques en lien avec la planification maritime. Après l'atelier, la catégorie "Rapports sociaux" est devenue la plus prépondérante, ce qui pourrait signifier une meilleure compréhension des dimensions sociales et collaboratives nécessaires à la planification maritime (Figure 5 et 6, Annexe 7). Ainsi, la perception des participants est passée d'une focalisation principalement environnementale à une vision plus intégrée et complexe incluant des dimensions sociales.

La perception accrue de la complexité de l'exercice et l'augmentation du nombre d'abstentions des mots-clés après l'atelier pourrait indiquer plusieurs facteurs sous-jacents :

1. **Un manque de compréhension ou une baisse de l'intérêt et de la motivation des participants à s'impliquer sur le sujet.** Il se peut que l'activité n'ait pas réussi à captiver ou à maintenir l'intérêt des participants, en particulier ceux peu informés ou initialement peu intéressés par le domaine. Cela pourrait suggérer que la présentation de l'information et des concepts liés à la planification maritime n'était pas adaptée au niveau de connaissance du public cible.
2. **Une compréhension plus approfondie des enjeux liés à la planification maritime après acquisition d'informations supplémentaires via la Fresque.** La complexité intrinsèque du sujet a été appréhendée et perçue par les participants durant l'atelier. Cette prise de conscience des défis et des nuances associés à la planification maritime peut avoir multiplié les interrogations sur la thématique et les hésitations à s'engager pleinement dans l'exercice, possiblement due à un manque de confiance en leur capacité à aborder efficacement ce sujet complexe.

Alors que le mot "Protection" a été le plus souvent employé dans l'exercice avant et après l'atelier, c'est la catégorie "Rapports sociaux" qui a été prédominante après l'exercice. Cela peut s'expliquer par le fait que cette catégorie regroupe une variété de termes qui englobent les interactions humaines et les dynamiques sociales autour de la planification maritime, tandis que la catégorie "Objectifs et enjeux environnementaux" inclut une liste de mots potentiellement moins diversifiés (Tableau 1). Cela peut révéler certaines limites dans l'exercice des mots-clés et de la catégorisation. En effet, bien que les catégories aient été créées en grande partie à partir du corpus des mots-clés collectés avant et après l'atelier, la diversité des mots au sein de chaque catégorie n'est pas toujours homogène. De plus, une autre limite de l'exercice peut être attribuée à l'énoncé lui-même. La question de l'exercice des mots-clés, « Pour vous, qu'est-ce que l'organisation de l'espace maritime en 1 ou 2 mots-clés », ne précise pas si l'expression entière doit être formée d'un ou deux mots-clés (ex : gestion des ressources), ou si les participants doivent formuler deux expressions distinctes contenant chacune un mot-clé (ex : gestion, ressources). Une certaine homogénéité a pu être relevée dans les bases de données, indiquant régulièrement l'utilisation d'une expression formée d'un seul mot-clé. La catégorisation a pu légèrement être faussée du fait que des mots-clés associés pour former une seule expression (gestion des ressources) ont pu être séparés (gestion, ressources) par les participants afin de respecter la consigne donnée en début d'exercice.

- *Résumé des débats*

Les débats ont abordé plusieurs thématiques importantes : la gouvernance de l'océan, la participation citoyenne, les réglementations, la sensibilisation aux enjeux environnementaux, la protection de l'environnement, le développement de l'éolien en mer, la durabilité du modèle économique et le changement de société. Un nuage de mots a été généré, permettant de visualiser certains liens avec les thématiques abordées (Figure 8).

Figure 8

Nuage de mots généré à partir de la retranscription des débats. Dans ce nuage de mots, les prises de parole des animateurs et les restitutions des fresques ont été exclues. La proportion des mots reflète de manière relative le nombre d'occurrences dans le corpus traité. Un code couleur a été appliqué en fonction des liens plus ou moins directs avec les thématiques du débat, mais il ne constitue pas une catégorisation fiable.



Tout d'abord, la gouvernance de l'océan a été discutée, soulignant la nécessité d'une approche multidimensionnelle et intégrée avec une coopération internationale et une transparence dans les processus décisionnels. La participation citoyenne a été jugée essentielle, malgré des préoccupations sur la mise en pratique réelle et la diversité dans la participation. La réglementation des activités humaines en mer a été également débattue. Les participants ont insisté sur la nécessité de régulations pour préserver l'environnement et les ressources marines, avec un focus sur la pêche durable et la régulation de la pêche industrielle. Ils ont discuté de l'équilibre entre régulations strictes et douces, ainsi que de l'importance d'un contrôle efficace des réglementations.

La sensibilisation aux enjeux environnementaux a également été un sujet clé. Les participants ont souligné l'importance de l'éducation et de la médiation, tout en reconnaissant que la sensibilisation seule ne suffit pas et doit être accompagnée d'autres mesures. Ils ont aussi mentionné les obstacles à la sensibilisation, comme le manque d'information et de motivation. Enfin, le débat a porté sur les impacts économiques et environnementaux de l'éolien en mer. Les participants ont reconnu les avantages énergétiques tout en notant les impacts négatifs éventuels sur les Écosystèmes marins. Ils ont discuté de la coexistence des activités en mer et des alternatives énergétiques, soulevant des questions sur la fiabilité et

l'efficacité des énergies marines renouvelables. Ils ont abordé la nécessité de réévaluer les priorités économiques et le modèle de société actuel de manière générale, pour y pour intégrer l'environnement naturel de manière plus harmonieuse.

Ces thématiques donnent une idée générale des affinités des participants à aborder certains sujets qui leur tiennent à cœur. Cependant, elles ne sont pas entièrement représentatives de leurs préoccupations. En effet, la manière dont l'animation des débats a été menée peut contenir des biais, comme l'utilisation de questions prédéfinies, des orientations dans les thématiques à aborder ou encore une prise de parole plus importante de la part des animateurs par rapport aux participants. De plus, les questions posées lors des débats varient, introduisant une diversité supplémentaire dans le déroulement des discussions. Cette limite est à prendre en considération dans ces analyses et lors d'analyses supplémentaires. Pour cette raison, il n'a donc pas été jugé pertinent de réaliser des analyses quantitatives sur l'occurrence des mentions de ces thématiques. Une analyse qui n'a pas été faite, mais qui serait intéressante dans le cadre des débats publics, est d'analyser la perception et les opinions des participants par façade et de réaliser des études comparatives.

5. CONCLUSION

Les mots "Protection" et "Préservation" étaient particulièrement fréquents, alimentant la catégorie "Objectifs et enjeux environnementaux". Cette catégorie a mis en évidence l'importance que les participants accordent à la protection des écosystèmes marins. L'importance de la protection environnementale mise en avant dans l'exercice des mots-clés a trouvé un écho direct dans les débats qui ont suivi la fresque. Les discussions ont largement porté sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux et la protection de l'environnement. En particulier, les débats ont exploré plusieurs dimensions de ces préoccupations, allant de la réglementation des activités humaines en mer à l'éducation et à la prise de conscience, ainsi que l'importance de la participation citoyenne dans les processus décisionnels liés à l'environnement marin. Cependant, la nécessité de prises d'actions individuelles et collectives pour la conservation des écosystèmes implique plusieurs obstacles. En effet, les participants ont relevé des défis liés aux habitudes individuelles, au modèle de société actuel et aux priorités gouvernementales pour la protection de l'environnement marin. La transition vers une approche plus écosystémique nécessitera des sacrifices individuels et une forte volonté politique, éléments qui semblent actuellement manquer, selon les participants.

La Fresque de la Mer en Débat s'est révélée être un outil pertinent pour l'engagement citoyen et l'information du grand public. Adaptée pour répondre aux besoins d'un public diversifié, cette fresque a permis de sensibiliser les participants aux enjeux de la planification maritime. Le format éducatif et interactif a été largement apprécié par les participants et la CNDP, qui ont trouvé le jeu de rôle particulièrement enrichissant. Ce dernier a permis une meilleure compréhension des prises de position des différents acteurs impliqués dans la planification maritime. La fresque a été un outil de sensibilisation efficace, mais également de collecte de données et d'introduction à la partie débat.

Bien que la restitution des fresques n'ait pas été analysée en profondeur, les participants ont montré un engagement significatif en se mettant pleinement dans la peau des acteurs maritimes. Une analyse supplémentaire, comme une analyse de sentiments des participants en fonction du rôle qui leur a été attribué, pourrait apporter des informations utiles pour de futurs débats publics. En conclusion, la Fresque de la Mer en Débat a démontré son potentiel en tant qu'outil éducatif et participatif, capable de stimuler la réflexion collective et de renforcer l'engagement citoyen sur les questions de planification maritime et de protection de l'environnement marin. Néanmoins, l'outil ne correspond pas à un public trop jeune (avant le lycée) et aurait besoin d'être de nouveau adapté.

ANNEXES

Annexe 1

Les cartes de la Fresque de la Mer en Débat. Les codes couleurs utilisés n'ont pas de signification particulière pour ce rapport.



Annexe 2

Les cartes rôles de la Fresque de la Mer en Débat.

Association de protection de l'environnement marin

Exemples d'associations : Greenpeace, Sea Shepherd, Bloom, WWF, etc.

Votre rôle :

- Protéger l'environnement marin.
- Sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux.
- Mobiliser les décideurs et les responsables politiques en faveur de la préservation de la biodiversité, du climat, etc.

Vos envies :

- Arrêter la pêche industrielle (dévastatrice).
- Avoir des aires marines protégées avec un plus haut niveau de protection de la biodiversité.



Gouvernement français

Exemples d'autorité publique : Secrétariat général de la mer, préfets maritimes, etc.

Votre rôle :

- Gérer l'ensemble des sujets liés à l'économie et à l'emploi maritime, à l'innovation navale, à l'enseignement, à la flotte de commerce et au transport maritime, à la pêche, à l'aquaculture et au nautisme.
 - Contrôler les activités maritimes.
 - Faire respecter les accords européens et internationaux sur la protection du milieu marin.

Vos envies :

- Essayer de mettre tout le monde d'accord.
- Favoriser l'économie bleue* et la décarbonation.*



Scientifique


Exemples de scientifiques : biologistes, écologues, géologues, géographes, économistes, etc.

Votre rôle :

- Identifier les impacts des activités humaines en mer sur les écosystèmes marins.
- Étudier la répartition des espèces marines en fonction de critères environnementaux (lumière, salinité, oxygénation, etc.).
- Conseiller les pouvoirs publics : contrôles sanitaires, gestion du littoral, quotas, exploitation des zones de pêche, etc.

Vos envies :

- Favoriser un usage durable du milieu marin.
- Diminuer les conflits d'espace entre les activités humaines en mer.



Acteur du tourisme : Club de plongée

Exemples de club de plongée : Club Subaquatique de Caen, Subaqua Club La Rochelle, H2JO golfe du Morbihan, etc.

Votre rôle :

- Accueillir du public.
- Former et initier des personnes à la plongée.
- Sensibiliser à la protection de la biodiversité marine par la découverte de la faune et la flore.
- Collaborer avec les communautés locales.

Vos envies :

- Avoir un club qui soit viable économiquement.
- Obtenir des autorisations du gouvernement pour faire de la plongée dans davantage d'endroits.



Acteur de la pêche : Pêche artisanale

Exemples d'acteurs de la pêche artisanale : la Plateforme de la Petite Pêche Française, le Collectif Pêcheurs Artisans, les conchyliculteurs*, etc.

Votre rôle :

- Pêcher pour vous ou votre collectif en utilisant des petits bateaux de moins de 12 mètres.
 - Respecter les quotas.
 - Achérer à des pratiques plus responsables.

Vos envies :

- Ne pas voir diminuer vos espaces de pêche par l'éolien, la pêche industrielle, etc.
- Étendre votre zone de pêche à d'autres endroits.

Pour information : la conchyliculture (l'élevage de coquillages) partage avec la pêche artisanale des pratiques plus responsables.



Entreprise spécialisée dans les énergies marines renouvelables

Exemples d'industries : EDF Renouvelables, SkyBarn Renewables, Ocean Winds, etc.

Votre rôle :

- Développer les énergies marines renouvelables, en particulier l'éolien en mer.
 - Répondre aux besoins de la transition écologique en contribuant à la décarbonation*.
 - Développer l'emploi et l'attractivité du territoire.

Vos envies :

- Avoir plus d'espace en mer pour implanter des éoliennes.
- Rentabiliser vos investissements.
- Rempporter des appels à projets pour réaliser du profit.



Entreprise spécialisée dans l'aquaculture

Exemples d'entreprises spécialisées dans l'aquaculture : Huso, Aquafrais Cannes, etc.

Votre rôle :

- Élever des poissons ou autres animaux aquatiques pour nourrir la population.
- Transmettre votre savoir-faire.

Vos envies :

- Faire du profit au sein de l'entreprise.
- Trouver des solutions pour éviter les contaminations avec l'environnement.
- Rempporter des appels à projets pour développer de nouvelles fermes.



Acteur de la pêche : Pêche industrielle

Exemples d'acteurs de la pêche industrielle : Compagnie française du thon océanique, Via Ocean, France Pêlagique, etc.

Votre rôle :

- Répondre à la demande alimentaire à grande échelle.
- Générer beaucoup d'emplois.
- Fournir des matières premières pour d'autres industries.

Vos envies :

- Avoir une capacité de capture plus importante pour répondre à la demande et étendre les zones de pêche.
- Investir dans des technologies pour améliorer l'efficacité de la pêche.
- Réaliser des bénéfices.



Annexe 3

Liste des mots transformés durant la lemmatisation.

<i>Variantes</i>	<i>Mots finaux</i>
<i>Aménager</i>	<i>Aménagement</i>
<i>Cartographier</i>	<i>Cartographie</i>
<i>Cohabiter</i>	<i>Cohabitation</i>
<i>Complexité</i>	<i>Complexe</i>
<i>Concilier</i>	<i>Conciliation</i>
<i>Conflictuel</i>	<i>Conflit</i>
<i>Diversifié</i>	<i>Diversité</i>
<i>Écologique</i>	<i>Écologie</i>
<i>Économique</i>	<i>Économie</i>
<i>Environnemental</i>	<i>Environnement</i>
<i>Gérer</i>	<i>Gestion</i>
<i>Naturel</i>	<i>Nature</i>
<i>Partagé</i>	<i>Partage</i>
<i>Partager</i>	
<i>Pluri-acteurs</i>	<i>Acteur</i>
<i>Pollue</i>	<i>Pollution</i>
<i>Préserver</i>	<i>Préservation</i>
<i>Protégé</i>	<i>Protection</i>
<i>Protéger</i>	
<i>Réparties</i>	<i>Répartition</i>
<i>Respecter</i>	<i>Respect</i>
<i>Sensibiliser</i>	<i>Sensibilisation</i>
<i>Séparer</i>	<i>Séparation</i>
<i>Stratégique</i>	<i>Stratégie</i>

Annexe 4

Tableau récapitulatif des sources utilisées pour l'élaboration de l'ontologie des mots-clés.

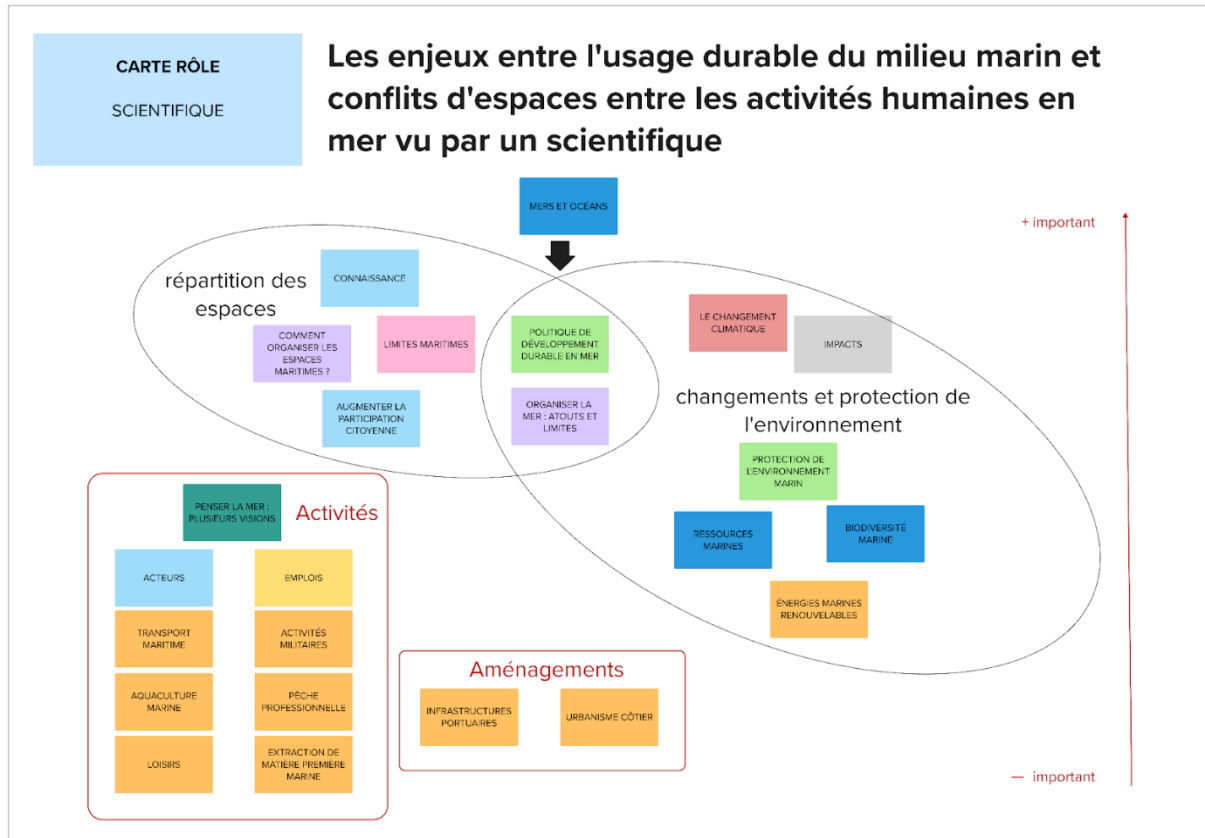
Catégories	Sources
Infrastructures	Mots-clés recueillis avant et après l'atelier. Carte de la Fresque "Infrastructures portuaires".
Cadre conceptuel, théorique et méthodologique	Mots-clés recueillis avant et après l'atelier. Carte de la Fresque "Comment organiser les espaces maritimes". Ehler, C., & Douvere, F. (2009). <i>Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management</i> . Intergovernmental Oceanographic Commission Manual and Guides No. 53, UNESCO. UNESCO-IOC/European Commission. (2021). <i>MSPglobal International Guide on Marine/Maritime Spatial Planning</i> . Intergovernmental Oceanographic Commission Manual and Guides No. 152, UNESCO.
Cadre légal et politiques maritimes	Mots-clés recueillis avant et après l'atelier. Cartes de la Fresque "Politiques de développement durable" et "Comment organiser les espaces maritimes". European Union. (2014). <i>Directive 2014/89/EU of the European Parliament and of the Council of 23 July 2014 establishing a framework for maritime spatial planning</i> , Official Journal of the European Union.
Planification, gestion et aménagement des espaces	Mots-clés recueillis avant et après l'atelier. Cartes de la Fresque "Comment organiser les espaces maritimes", "Penser la mer : plusieurs visions" et "Organiser la mer : atouts et limites". Fresque de la Planification Spatiale Maritime. Ehler, C., & Douvere, F. (2009). <i>Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management</i> . Intergovernmental Oceanographic Commission Manual and Guides No. 53, UNESCO. UNESCO-IOC/European Commission. (2021). <i>MSPglobal International Guide on Marine/Maritime Spatial Planning</i> . Intergovernmental Oceanographic Commission Manual and Guides No. 152, UNESCO.

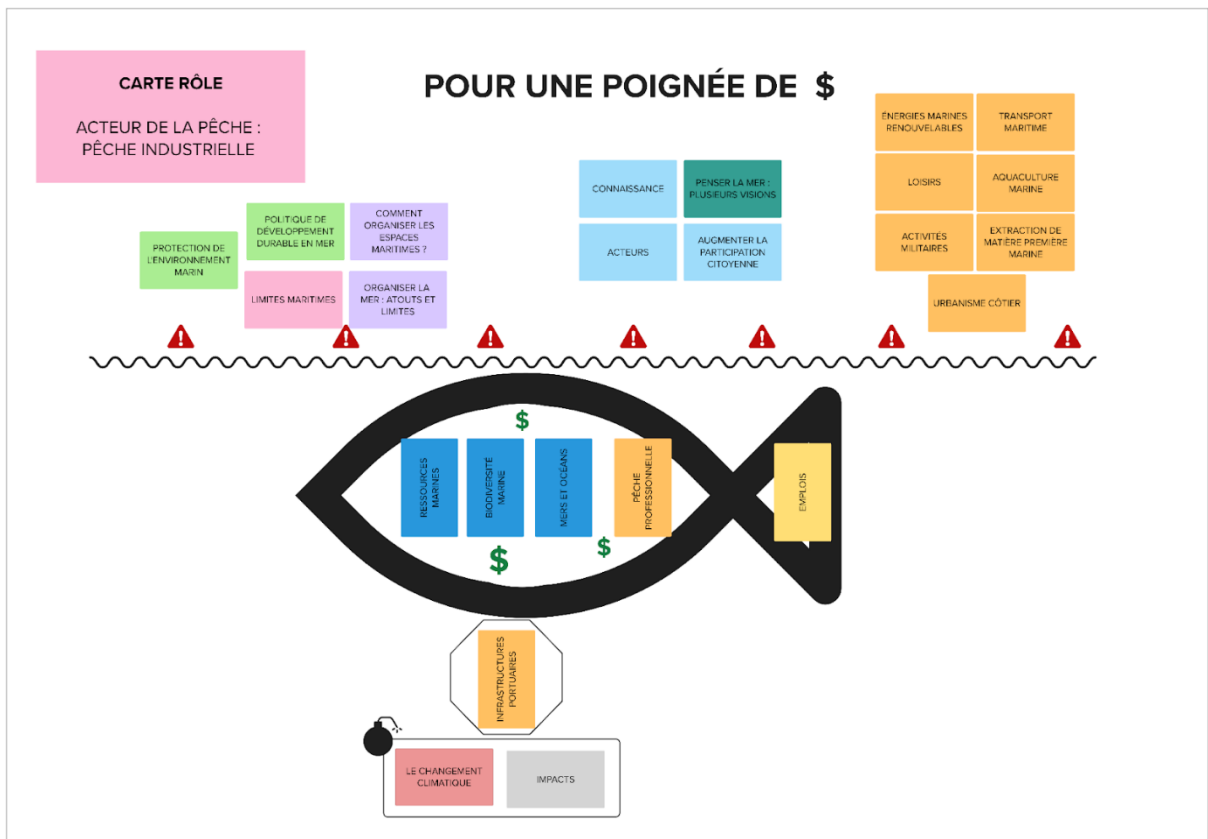
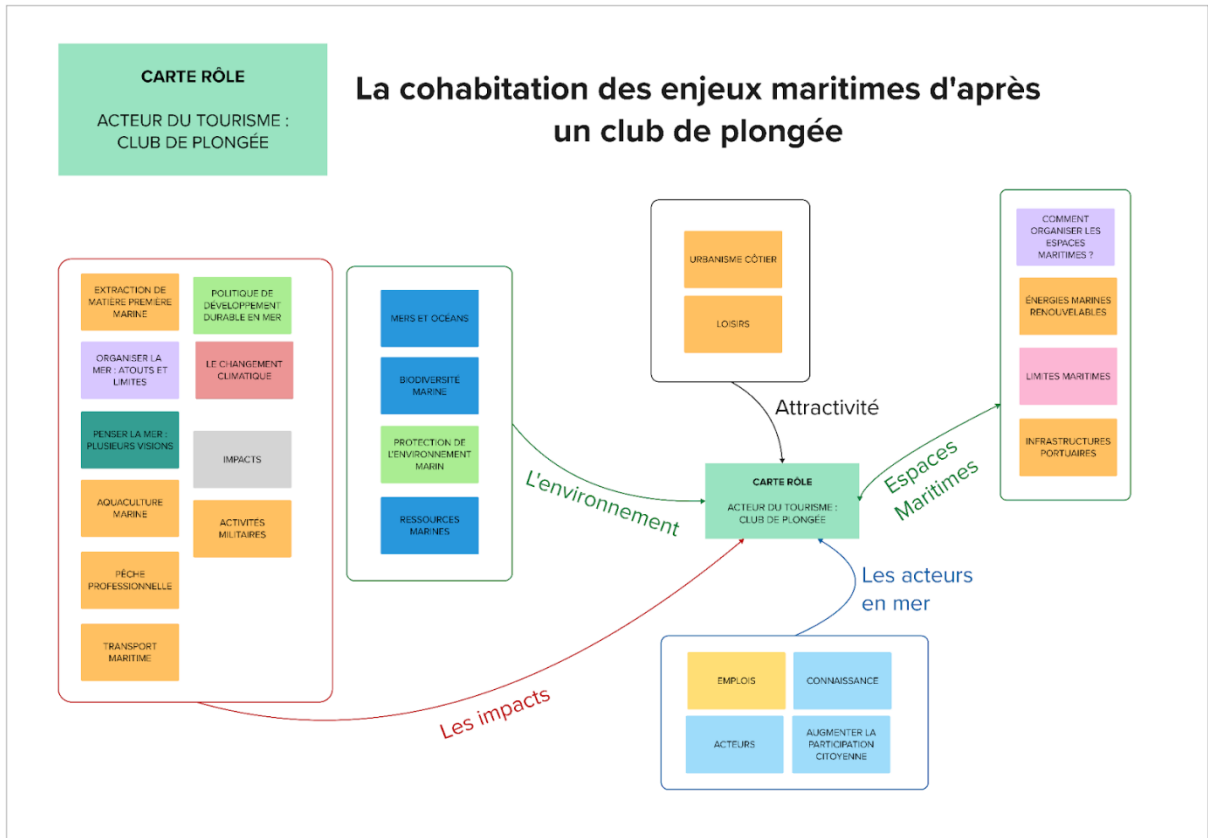
Connaissances scientifiques, savoirs et données	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier</p> <p>Carte de la Fresque "Connaissances".</p> <p>Fresque de la Planification Spatiale Maritime.</p> <p>Ehler, C., & Douvère, F. (2009). <i>Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management</i>. Intergovernmental Oceanographic Commission Manual and Guides No. 53, UNESCO.</p>
Activités humaines et usages maritimes	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Aquaculture marine", "Énergies marines renouvelables". "Transport maritime", "Pêche professionnelle", "Urbanisme côtier", "Extraction de matières premières", "Infrastructures portuaires", "Loisirs", "Activités militaires" et "Emplois".</p>
Rapports sociaux	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Acteurs", "Augmenter la participation citoyenne".</p>
Valeurs culturelles	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Services écosystémiques (services culturels).</p> <p>Fresque de la Biodiversité.</p> <p>Ocean Literacy Portal.</p>
Objectifs et enjeux environnementaux	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Impacts", "Protection de l'environnement marin" et "Le changement climatique".</p> <p>Ehler, C., & Douvère, F. (2009). <i>Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management</i>. Intergovernmental Oceanographic Commission Manual</p> <p>Sustainable Development Goal 14.</p>
Objectifs et enjeux économiques	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Emplois", "Aquaculture marine", "Énergies marines renouvelables". "Transport maritime", "Pêche professionnelle", "Urbanisme côtier", "Extraction de matières premières", "Infrastructures portuaires" et "Loisirs".</p>
Environnement naturel	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Biodiversité marine" et "Mers et océans".</p>
Durabilité	<p>Mots-clés recueillis avant et après l'atelier.</p> <p>Cartes de la Fresque "Politiques de développement durable" et "Le changement climatique".</p> <p>Sustainable Development Goal 14.</p>

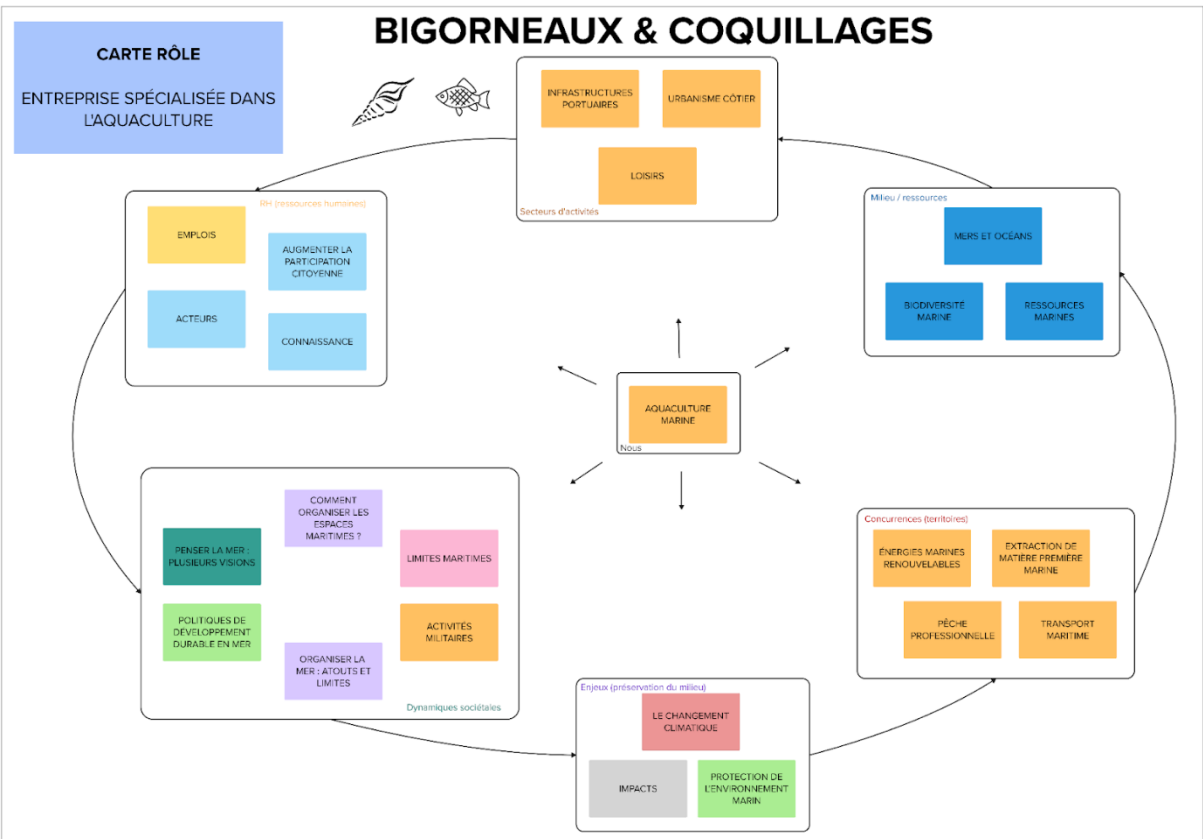
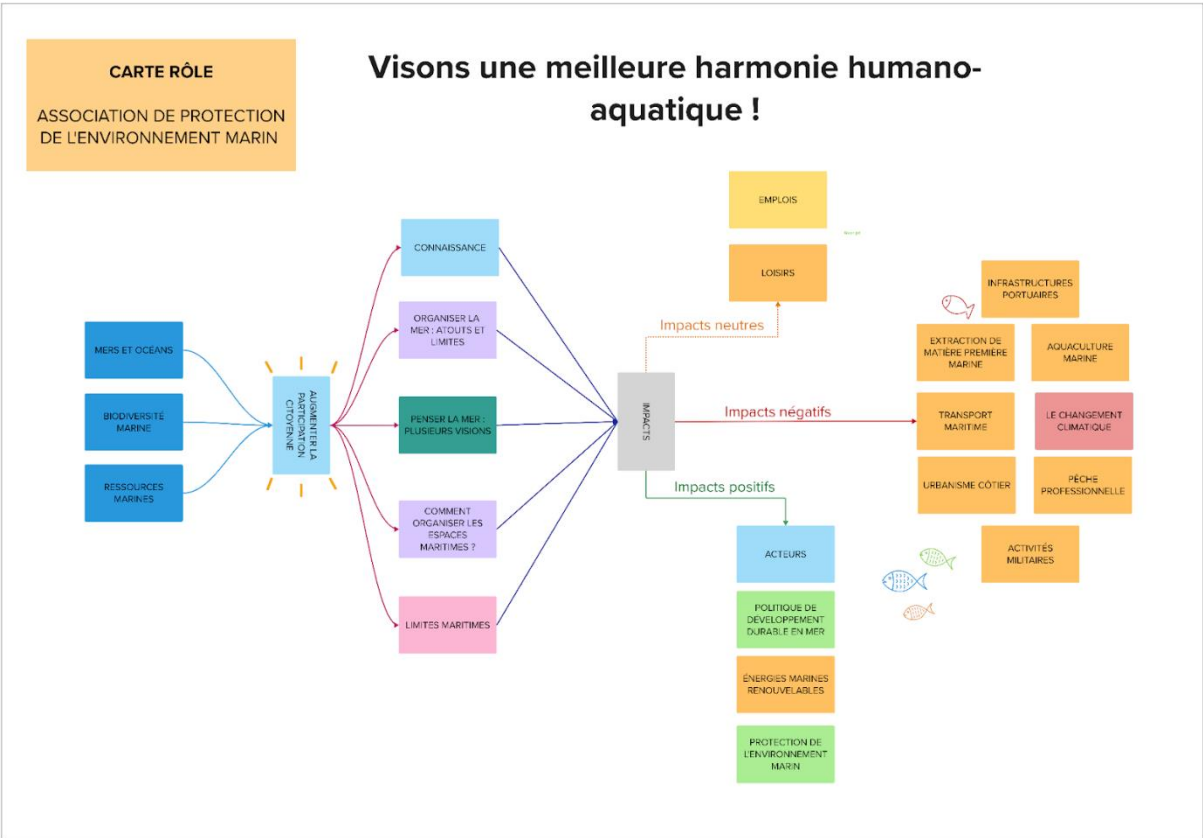
Autres	/
Abstention et questionnement	/

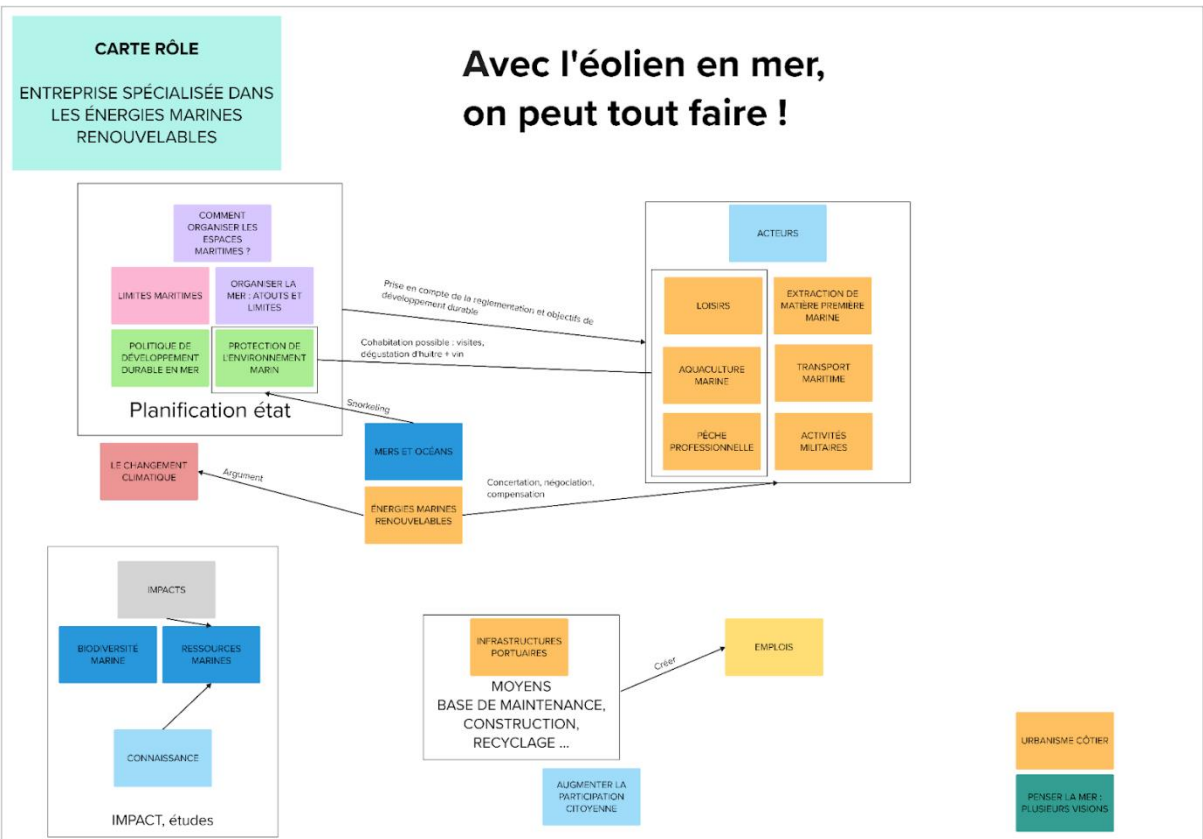
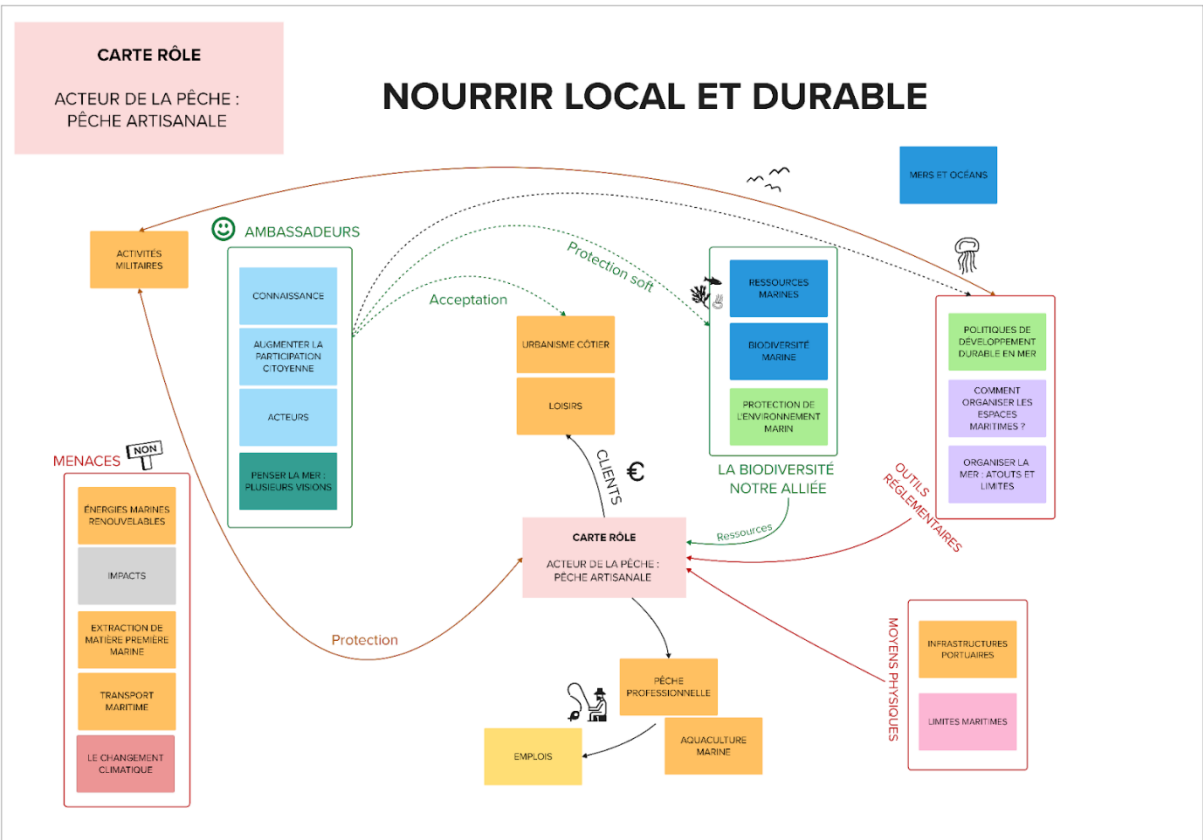
Annexe 5

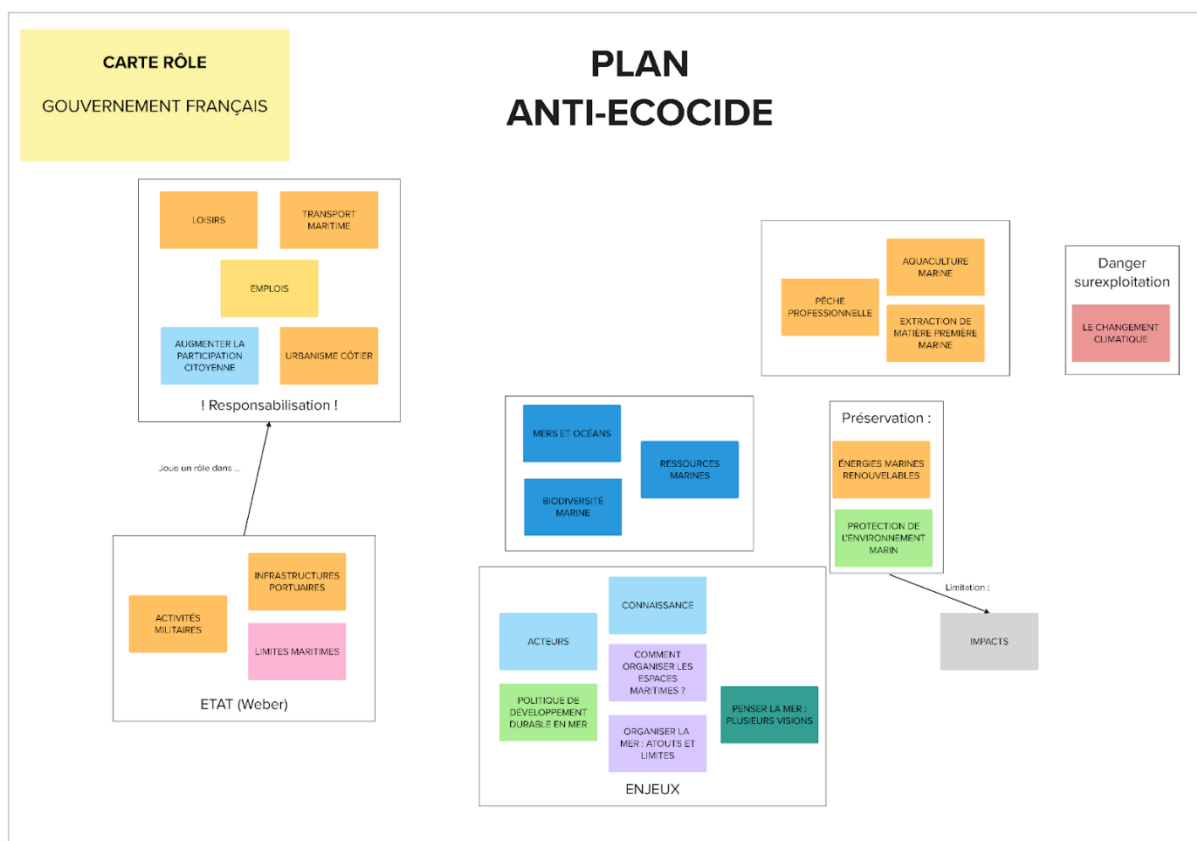
Exemples de numérisation de fresques en fin d'atelier (après) pour chacune des huit cartes rôles.











Annexe 6

Classement des thématiques générales ressortant de l'exercice de mots-clés dans le corpus avant atelier, l'effectif de propositions regroupé sous ses thématiques et les principaux mots les alimentant.

Rang	Catégorie	Nombre de propositions	Mots principaux
1	Environnement naturel	142 propositions (18,4 %)	Eau (21 occurrences) Poisson (17 occurrences) Espace (14 occurrences)
2	Objectifs et enjeux environnementaux	104 propositions (13,5 %)	Protection (42 occurrences) Préservation (21 occurrences) Pollution (11 occurrences)
3	Planification, gestion et aménagement des espaces maritimes	82 propositions (10,6 %)	Organisation (14 occurrences) Gestion (13 occurrences) Répartition (9 occurrences)

4	Activités humaines et usages maritimes	80 propositions (10,4 %)	Pêche (16 occurrences) Loisir (15 occurrences) Transport (11 occurrences)
5	Cadre légal et politiques maritimes	79 propositions (10,2 %)	Réglementation (15 occurrences) ZEE (13 occurrences) Loi (4 occurrences)
6	Rapports sociaux	66 propositions (8,5 %)	Partage (20 occurrences) Conciliation (6 occurrences) Cohabitation (6 occurrences)
7	Autre	52 propositions (6,7 %)	Flux (4 occurrences) Travaux (3 occurrences) Lien (3 occurrences)
8	Cadre conceptuel, théorique et méthodologique	42 propositions (5,4 %)	Complexe (10 occurrences) Essentiel (5 occurrences) Équilibre (4 occurrences)
9	Objectifs et enjeux économiques	37 propositions (4,8 %)	Ressource (12 occurrences) Commerce (6 occurrences) Économie (5 occurrences)
10	Infrastructures	20 propositions (2,6 %)	Port (9 occurrences) Bateau (8 occurrences)
11	Valeurs culturelles	20 propositions (2,3 %)	Respect (6 occurrences) Liberté (2 occurrences)
12	Durabilité	15 propositions (1,9 %)	Avenir (3 occurrences) Durabilité (3 occurrences)
13	Connaissance scientifique, savoirs et données	12 propositions (1,6 %)	/

Annexe 7

Classement des thématiques générales ressortant de l'exercice de mots-clés dans le corpus après atelier, l'effectif de propositions regroupé sous ses thématiques et les principaux mots les alimentant.

Rang	Catégorie	Nombre de propositions	Mots principaux
1	Rapports sociaux	121 propositions (15,5 %)	Partage (19 occurrences) Acteur (14 occurrences) Conciliation (11 occurrences)
2	Objectifs et enjeux environnementaux	109 propositions (13,9 %)	Protection (51 occurrences) Préservation (20 occurrences) Pollution (13 occurrences)
3	Autres	83 propositions (10,6 %)	Impact (8 occurrences) Développement (7 occurrences) Enjeu (7 occurrences)
4	Cadre conceptuel, théorique et méthodologique	74 propositions (9,3 %)	Complexe (29 occurrences) Équilibre (6 occurrences)
5	Environnement naturel	69 propositions (8,8 %)	Biodiversité (18 occurrences) Environnement (9 occurrences) Poisson (7 occurrences)
6	Cadre légal et politiques maritimes	64 propositions (8,2 %)	Réglementation (15 occurrences) Politique (8 occurrences)
7	Planification, gestion et aménagement des espaces maritimes	58 propositions (7,4 %)	Organisation (12 occurrences) Gestion (10 occurrences)

8	Objectifs et enjeux économiques	48 propositions (6,1 %)	Économie (9 occurrences) Exploitation (5 occurrences) Commerce (5 occurrences)
9	Connaissance scientifique, savoirs et données	36 propositions (4,6 %)	Connaissance (11 occurrences) Sensibilisation (6 occurrences) Réflexion (4 occurrences)
10	Activités humaines et usages maritimes	23 propositions (2,9 %)	Activité (7 occurrences) Aquaculture (3 occurrences) Pêche (3 occurrences)
10	Durabilité	23 propositions (2,9 %)	Développement durable (5 occurrences) Durabilité (4 occurrences)
11	Valeurs culturelles	21 propositions (2,7 %)	Respect (6 occurrences) Liberté (2 occurrences) Récit (2 occurrences)
12	Infrastructures	4 propositions (0,5 %)	Bateau (2 occurrences)

Annexe 8

Annexe 8.1: Verbatims accompagnant le résumé sur la valorisation de la participation citoyenne (partie 3.4.2 a)

«Du coup, moi, ce qui est central là-dedans, c'est : est-ce que les avis vont être réellement pris en compte ? Moi, la manière dont ça devrait être pris... Pour s'assurer que ce soit pris en compte, c'est que les avis ne soient pas réellement des avis, que ce soient des choses qui doivent être appliquées s'il y a une telle proportion de données de la population qui est pour une action donnée ou pour une chose donnée. Que ce soit une application directe. Parce que là, derrière, il doit y avoir un tri de la part des politiques qui est très fort. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Je pense que c'est un peu de la fumée, les débats citoyens, puisque les décisions sont déjà prises. » - Boulou, 09/02/2024.

« [...] je pense que les citoyens c'est les premiers concernés, donc forcément, il faut les écouter. Il faut mettre en place des mesures pour ça, dont la participation citoyenne. Mais la question, c'est vraiment est-ce que l'État, lui, il va écouter ce que les organismes comme la CNDP vont faire apparaître au vu du grand jour ? Est-ce qu'il va en prendre compte ou pas ? Parce que des fois, sur certains sujets, on a l'impression qu'en fait bah non ils

n'écoutent pas vraiment les citoyens. Donc est-ce que c'est utile de ce point de vue-là ? Faudrait peut-être plus que l'État s'implique un peu plus peut-être sur ça. » - Le Havre, 18/01/2024.

« La consultation publique, s'il y a 98 % de non, elle passera quand même. C'est qu'il y a un problème sur l'avis du citoyen dans notre pays. » - Boulou, 09/02/2024.

Annexe 8.2 : Verbatims accompagnant le résumé sur la représentativité de la participation citoyenne (partie 3.4.2 b)

« Je pense qu'il faut bien expliquer les choses. Je pense que toutes les personnes qui sont ici sont venues volontairement. Et donc, elles sont préparées à faire des réflexions, des remarques. Elles savent de quoi on va parler. Mais quand on dit "le grand public", je dirai, je suis désolé, que non, sans préparation ou mise en condition. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« Oui quand même parce qu'il ne faut pas être fermé à des avis extérieurs. C'est peut-être plus secondaire que prioritaire. Ça impacte tout le monde, même si nous, on est plus concernés parce que c'est notre métier et en plus, on est près de la mer. Donc forcément, on est plus concernés et on a plus de connaissances que quelqu'un qui est dans les Alpes. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Si toute la société donnait son avis et que tout le monde avait une voix qui était légale, ça servirait les intérêts de la société, mais ce n'est pas le cas. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Je ne pense pas que le monde soit si éloigné que ça de la mer, dans le sens où finalement, c'est un sujet même enfant-ado. Même si on est un pur terrien, pur continental, on en entend parler dès tout petit, dans le mythe, dans les contes, dans les récits. C'est 20 000 lieux sous les mers, c'est Les Grandes conquêtes, À travers les mers et les océans et j'en passe. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« [...] moi si j'étais pas dans la formation où je suis alors, je suis donc en carrière sociale parcours Villes et Territoires Durables à Alençon, et bien je n'aurais même pas su que ça existait en fait, j'aurais même peut-être même pas cherché en fait ce que c'était la CNDP. [...] Par exemple, on vient ici, mais est-ce que les citoyens qui passent dans la rue savent qu'il y a une réunion ici où le citoyen peut donner sa voix, une voix qui pourrait être comptée pour lui dans le futur ? » - Le Havre, 18/01/2024.

« Parce qu'à mon avis, le filtre, le tri de ceux qui sont impactés tous les jours par la mer et ceux qui vivent dans les Hautes-Alpes, je pense qu'il ne faut pas le faire dans la participation parce qu'il est déjà fait initialement dans l'intérêt qui est porté par le sujet. C'est-à-dire que ceux qui sont touchés tous les jours, qui vont faire leur vie dans l'espace maritime, naturellement, il y a un intérêt plus fort pour ce débat, donc il y a une participation plus forte. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« Je trouve ça super intéressant que chacun puisse donner son point de vue et s'exprimer librement. Mais après, il faut savoir qui va nous écouter. On aimerait bien s'exprimer sur le climat, sur tout ça, mais on ne sait pas forcément à qui s'adresser. Là, ce n'est pas mal comme ateliers, de savoir qu'il y a des gens qui nous écoutent et qui peuvent peut-être transmettre le message. » - La Rochelle, 27/03/2024.

« Et je pense qu'il faut aussi élever la voix de tous. Chaque opinion est bonne à prendre. C'est aussi comme ça qu'on évolue et qu'on apprend des choses. Si on ne parle à personne, on n'apprend rien et on évolue plus

lentement même si je suis persuadée qu'on évolue quand même mais beaucoup plus lentement qu'en partageant les idées et les opinions de chacun. Donc c'est important, oui, de prendre la parole et de pouvoir donner l'opinion de chacun. » - Cannes, 16/03/2024.

« Après, il reste quand même que ce débat sur la mer, quelque part c'est un débat qui est un peu intimidant parce qu'il embrasse un tel nombre d'enjeux, un tel nombre d'acteurs, un tel nombre de données scientifiques... Des enjeux financiers aussi. » - La Rochelle, 05/03/2024.

Annexe 8.3: Verbatims accompagnant le résumé sur la question de la régulation des activités humaines (partie 3.4.3 a)

« Ce sera le chaos. » - Cannes, 08/03/2024.

« Le chaos ! » - Cannes, 24/02/2024.

« Euh moi, je pense que très clairement s'il n'y a pas de règles, facilement en cinq ans la mer est totalement détruite quoi au final. » - Le Havre, 18/01/2024.

« Le problème quand il n'y a pas de normes, c'est que tout le monde fait ce qu'il veut selon ses propres intérêts. Et on ne pense pas à l'intérêt général qui est là, en l'occurrence, la protection des océans. Je pense que les gens seraient plus tentés d'agir selon leurs intérêts économiques personnels avec des impacts concrets et rapides. » - Cannes, 24/02/2024

« S'il n'y avait aucune réglementation, ça approcherait l'écosystème marin beaucoup plus d'une extinction de masse. » - Cannes, 07/03/2024.

« Les implications des activités humaines en mer, la nécessité de réguler pour éviter des situations chaotiques ou destructrices, et l'importance d'anticiper les impacts environnementaux sont mises en avant. On l'a vécu, ça, dans les années 80, l'exploitation de la mer un peu sans trop de contraintes. On a vu ce que ça a donné. Les gens ont gagné beaucoup d'argent, par contre, maintenant, il reste beaucoup moins de choses aujourd'hui et il en restera sans doute beaucoup moins demain. » - Saint-Brieuc, 13/02/2024.

« On chope un peu tout et n'importe quoi. Les surpêches, les militaires qui sont sur place, ils devraient être plus stricts et plus punir les... Comment on appelle ça ? Les braconniers ? Les mauvaises personnes. Les mauvaises personnes qui font des surpêches et qui prennent les poissons comme des objets, qui pensent que ça va se renouveler pour toujours, alors qu'au bout d'un moment, ça va s'arrêter. En plus, les gros filets qui prennent tout sur leur passage, ça arrache tout. Même les plantes, ça détruit tout. Il n'y a plus d'écosystème. Même pour la chaîne alimentaire, tout est mélangé. Si ça continue comme ça, ça va très mal se passer. » - Cannes, 07/03/2024.

« Si on met pas des quotas ou quoi que ce soit, à mon avis tout le monde va être là en mode, c'est bon, on a pas mis de limite, je vais pêcher tout ce que je veux quoi. Donc, ce serait un peu tout et n'importe quoi, je pense. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

« Donc je pense qu'on a bien fait de réguler la pêche parce que du fait qu'il y ait des problèmes de surpêche et aussi les types de bateaux de pêche comme par exemple, je ne sais pas comment ça s'appelle, mais il y a des bateaux qui draguent vraiment les océans, et qui donc détruisent les littoraux et donc ça détruit en quelques secondes ce que la mer a fait en quelques centaines d'années, voire milliers d'années. Donc, c'est vraiment dramatique en soi. » - Le Havre, 18/01/2024.

« En termes de réglementation, le problème principal, c'est vraiment la pêche en haute mer. Et qu'il faut trouver le moyen de faire ça le plus rapidement possible. Parce que eux, les quotas, c'est : "Regardez, on a pêché tel nombre de poissons et on a rejeté tous ceux-là qui se sont pris dans nos filets, mais c'est de leur faute. Ils n'avaient qu'à ne pas être là au mauvais moment." Ça, pour le coup, c'est un des plus gros dangers en termes de biodiversité parce que ça défonce la biodiversité. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Annexe 8.4: Verbatims accompagnant la question de la régulation forte ou douce (partie 3.4.3 b)

« Moi, je pense qu'il faudrait un temps de sensibilisation, mais un temps de restriction, parce que moi je pense radical et qu'au bout d'un moment, il faut prendre les choses au col école quoi, et que faut vraiment restreindre. Et il faut essayer de leur faire comprendre, mais s'ils veulent pas comprendre... » - Le Havre, 18/01/2024.

« Après, moi qui suis Marseillais, j'ai vu ce que ça fait aux Calanques. Effectivement, c'était une bonne chose parce que même les bateaux qui venaient, ça arrache toutes les posidonies, les touristes, il y en a trop, il y a trop de gens. Sauf que là, quand tu fais des quotas, qui est-ce qui va aux Calanques ? Tu es Marseillais, tu ne peux plus aller aux Calanques de Marseille. Moi, je ne peux plus y aller. Et après, du coup, tu as un quota et tu n'as que les touristes qui y vont. Et tant mieux parce que c'est magnifique et je souhaite à tout le monde de le voir, mais toi, tu ne peux même plus aller aux Calanques. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Un jour, les pêcheurs en auront marre. Ils vont tous monter au front. Sauf qu'on écouterait les gros. On fera sauter des normes environnementales et les petits seront toujours en train de pêcher, ils n'arriveront toujours pas à survivre avec leur pêche traditionnelle. » - Le Boulou, 09/02/2024.

Annexe 8.5: Verbatims accompagnant le résumé sur la nécessité du contrôle (partie 3.4.3 c)

« Plus contrôler. Mettre plus de contrôle. » - Cannes, 12/02/2024.

« Comment vérifier ? C'est impossible. On peut toujours réglementer, mais dans les faits, personne ne va venir en mer et regarder si les gens y jettent des trucs. C'est impossible de les suivre vraiment et de s'assurer que ça soit bien respecté. Réglementer, ça ne servirait pas à grand-chose. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Ce n'est pas vraiment évident, parce que chaque activité aura son taux de pollution. Et c'est impossible, je trouve, parce que pour réguler, il faudra tellement de personnel, beaucoup d'investissement envers les gens, du coup, et ça va être compliqué. » - Cannes, 12/02/2024.

« Le golfe, il est immense, ça veut dire que pour contrôler l'intégralité du golfe, à mon avis, on ne se rend pas compte, l'été, du nombre de pêcheurs qu'il peut y avoir entre Porto Pollo et Campomoro, voire derrière. » - Sartène, 14/03/2024.

« Mais le truc, c'est qu'il n'y a peut-être pas assez de personnes pour réglementer, justement. Qui va réglementer ? » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Après, est-ce qu'il y a assez de personnes pour surveiller tout ça aussi ? » - Cannes, 16/03/2024.

Annexe 8.6: Verbatims accompagnant le résumé sur les instruments de la sensibilisation (partie 3.4.4 a)

«C'est une nouvelle forme de prévention parce que depuis le collège, même la prévention sur le tabac, sur l'alcool, on en a eu à gogo. Mais au final derrière, qu'est-ce que ça fait ? Je ne dis pas que c'est une bonne ou une mauvaise chose, je dis plus que je pense que le mode de prévention, il faut le changer et il faut que ce soit plus participatif et pas un truc où tu te dis : "Oh là là, je n'ai pas envie d'aller, il y a le cours de prévention." Mais participatif comme ça où chacun met un peu de sa graine. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Ce qu'il faudrait, par contre, déjà, c'est commencer dans l'éducation, c'est apprendre aux gens, leur apprendre la mer, comme on parle beaucoup de la culture. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« [...] je pense que les jeunes, ce n'est pas la population principale à laquelle s'adresser dans ce cas-là. Parce que je pense que l'éducation des jeunes passe notamment par les parents. Et actuellement, commencer la part active et la part des retraités, c'est la plus grande part de la population actuelle. Donc ce serait plutôt des messages qui s'adresseraient aux personnes déjà dans la vie active, déjà peut-être conscientes à un certain degré des problèmes qui se posent, et plutôt les sensibiliser, elles. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« [...] je pense que les jeunes, ce n'est pas la population principale à laquelle s'adresser dans ce cas-là. Parce que je pense que l'éducation des jeunes passe notamment par les parents. Et actuellement, commencer la part active et la part des retraités, c'est la plus grande part de la population actuelle. Donc ce serait plutôt des messages qui s'adresseraient aux personnes déjà dans la vie active, déjà peut-être conscientes à un certain degré des problèmes qui se posent, et plutôt les sensibiliser, elles. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« [...] limiter et surtout faire comprendre qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi en arrivant dans un milieu qu'on ne connaît pas, sous prétexte que c'est joli ou que c'est cool de faire cette activité ou pas. » - Montpellier, 11/01/2024.

«Déjà de la sensibilisation pour les locaux ou pour les touristes aussi. Ça semble déjà pertinent. » -Sartène, 14/03/2024.

Annexe 8.7: Verbatims accompagnant le résumé sur la question de la sensibilisation comme étant une solution potentielle (partie 3.4.4 a)

« [...]on se disait que finalement, dans ce qui se passe au-delà de 20 kilomètres, les gens commencent à s'en désintéresser. » - La Rochelle, 05/03/2024.

« C'est toujours pareil, le côté mer, on a l'impression que c'est moins... On est moins sensibilisés, on a moins d'informations dessus. » - Cannes, 16/03/2024.

« J'ai l'impression que c'est peut-être un écosystème qu'on ne comprend pas assez et qu'effectivement, peut-être, des fois, on dépasse des limites trop facilement. » - Cannes, 24/02/2024.

« Après, c'est vrai que ce n'est pas évident, ça parle peut-être pas forcément pour ceux qui n'habitent pas près des côtes. C'est vrai. Ceux qui habitent près des côtes, la mer, on la voit tous les jours, donc je pense qu'ils se sentent plus proches de cette thématique. » - Lorient, 20/03/2024.

« On a tendance à respecter vachement la nature parce que c'est rentrer dans les mœurs, vraiment. On fait attention à la forêt, on fait attention aux

plantes mais c'est vrai que du côté de la mer, peut-être un peu moins parce qu'on est moins sensibilisés. » - Cannes, 16/03/2024.

«[...]on se rend compte qu'on ne connaît pas beaucoup l'océan et que c'est tellement grand que je pense que même inconsciemment, même quand tu es conscient du problème un peu environnemental, tu te dis : "C'est tellement grand, l'océan, que ça va. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Annexe 8.8: Verbatims accompagnant le résumé sur la prise de conscience environnementale (partie 3.4.5 a)

« Il faut, au contraire, plutôt inciter tout le monde à voir ses impacts et à en prendre vraiment conscience, quitte à avoir des sanctions parce qu'il y a urgence à agir sur la biodiversité d'abord avant le CO2, parce que la sixième extinction de masse des espèces, le CO2 prend la place et c'est le vivant qui est la principale problématique. Il y a ça. Et nous, on fait partie du vivant, donc on est en train de s'éteindre nous-mêmes. On est sacrément bons. Il y a ce sujet-là qui doit prendre quand même toute sa place et pas que parler des émissions de gaz à effet de serre. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

« Moi, je pense que les gens ils ont pas suffisamment conscience que tout est relié et qu'ils ne pensent qu'à leurs bénéfices à eux et qu'ils se rendent pas compte qu'en pensant que ce qu'ils veulent et bah en fait, ils vont tout détruire et finalement tout le monde sera perdant. Enfin, il y aura peut-être ou des gagnants au final.[...] Quand on aura détruit l'océan, il y aura toujours les bateaux qui pourront rouler dessus. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

« J'ai été guide scientifique pendant deux ans en emploi étudiant et justement, je faisais des groupes en aquarium pour sensibiliser justement l'océan aux scolaires et il y en avait beaucoup qui ne connaissaient rien ou qui ne voyaient même pas l'impact que ça avait, par exemple un plastique qui pouvait être jeté par terre, que ça pouvait se retrouver dans l'océan. Ils n'avaient aucune idée. » - Boulogne-sur-Mer, 08/02/2024.

Annexe 8.9: Verbatims accompagnant le résumé sur les solutions individuelles (partie 3.4.5 b)

« Mais si la population se met peut-être à moins consommer ce genre de poissons [ici, le saumon], on aurait une demande moins importante, donc moins besoin de pêche ou d'élevage de poissons, et ça pourrait être aussi quelque chose, mais ça, ce n'est clairement pas... Ça n'arrivera pas dans les cinq ans. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Sur notre département, on se retrouve avec des petits métiers. C'est ce type de métiers qu'il faut un petit peu aider, parce que c'est de la ressource locale, et c'est important. C'est vrai qu'il faut préserver le milieu maritime, avoir des zones de pêche où il n'y a pas de venues de chalutiers extérieurs, bateaux-usines. Et leur donner les moyens de vendre aussi leur pêche peut-être en circuit court, et pas aller sur des grandes installations et grandes surfaces. » - Boulou, 09/02/2024.

« On peut trouver aussi de nouvelles sources de nourriture pour moins consommer de produits halieutiques. » - Saint-Pée-sur-Nivelle, 13/03/2024.

Annexe 8.9: Verbatims accompagnant le résumé sur les espaces naturels à protéger (partie 3.4.5 c)

« Pour moi, il n'y en a pas assez. Si c'est comme la même politique que ce qu'on a à terre... On a beaucoup de législations en France sur des classements de zones. Zone Natura 2000, zone d'intérêt pour les oiseaux, parc naturel marin, parc naturel régional, parc naturel, cœur de parc. Au final, quand on

décrypte tout ça, on se rend compte qu'il n'y a pas grand-chose qui est protégé et que c'est beaucoup de concertations. » - Le Boulou, 09/02/2024.

« Mais oui, pour moi, il ne devrait pas y avoir certaines zones, parce qu'on épuise certaines zones, on les protège. Mais en les protégeant, on va pêcher plus ailleurs ou on va exploiter plus d'autres zones. Ce qui fait que ces autres zones, plus tard, on va devoir les protéger, parce qu'elles vont être épuisées aussi. C'est plus pour dire qu'on fait quelque chose, qu'on met des zones protégées sur des choses qui sont déjà épuisées. » - Le Havre, 18/01/2024.

« [...]on se rend compte que d'un côté, il y a des aires protégées et de l'autre côté, il y a des aires un peu où on laisse tomber. On va aller forer pour trouver des métaux rares parce qu'on n'arrive plus à en trouver sur la terre, des choses comme ça, donc ça veut dire qu'il y en a une partie, on les abandonne un petit peu. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

Annexe 8.10 : Verbatims accompagnant le résumé sur la question des alternatives à l'éolien en mer (partie 3.4.6 c)

« Ça pose un peu problème dans le sens où proches des côtes, ça va gêner les résidents, les différentes personnes qui y vivent. Mais plus éloignées, ça va à la fois abîmer la biodiversité, à la fois empêcher certaines activités économiques comme la pêche. Et je pense que ce qui pourrait plutôt convenir aux besoins des deux parties, ça serait de mettre en place des méthodes, des façons de récolter l'énergie renouvelable, autres que les éoliennes. » - Bordeaux, 16/02/2024.

« Mais au final, on se rend compte que même nos innovations ont des limites. On ne s'en sortira jamais. Au bout d'un moment, il faut juste penser à changer de système. Se dire : "Ça, ça ne marche pas. On tente ça, on continue comme ça, on verra ce que ça donne." Non, si on veut vraiment agir pour le climat et essayer de changer les choses, on ne peut pas continuer à vivre comme on a vécu ces (dernières années.) » - Bordeaux, 16/02/2024

« La nécessité des EMR, est-ce qu'on l'a positionnée avec ce schéma-là ? Si on a un besoin qui est réduit de 70 % en énergie électrique, tu parles d'électrique, est-ce qu'on a encore besoin de faire ces grands travaux ? » - Saint-Malo, 30/01/2024.

« Et il y a ceux qui pensent que si on ne met que des éoliennes, plutôt que d'utiliser du pétrole, ça va bien se passer. Ou si on utilise des énergies renouvelables, ça va le faire. Alors que moi, je pense que si on réduit notre consommation électrique, ça nous éviterait de nous poser des questions comme ça. Mais du coup, ça veut dire qu'on changerait la perspective de l'État et donc ça veut dire que l'État, son but ne serait plus d'avoir une croissance économique. » - Bordeaux, 16/02/2024.

Annexe 8.11 : Verbatims accompagnant le résumé sur le système économique actuel versus la protection de l'environnement (partie 3.4.7 a)

« Mon impression, c'est qu'on parle des activités humaines qui amènent à toutes ces conséquences-là, mais il me semble que c'est plus systémique que ça. C'est au-delà du respect, des valeurs de chacun. Il me semble que c'est lié au modèle économique dans lequel on est, le modèle économique qui nous tire à pêcher plus, à faire plus de loisirs. La manière dont on crée notre revenu, la manière dont crée son revenu un pêcheur l'incite à pêcher plus. Même s'il constate qu'il est en train de prendre les derniers poissons. Mais si c'est la manière dont il constitue son revenu, il est un peu coincé, même s'il a des valeurs. Je crois que ce problème-là, il se décline dans toutes les activités. Et de manière systémique, il nous entraîne toujours à

dégrader, puisque c'est la manière dont on crée notre revenu. Je me dis que la question qu'il faut poser par rapport à la mer et à ses ressources, c'est : qu'est-ce qui fait valeur ? Comment on a envie de rémunérer pour prendre soin de cette ressource, pour qu'elle soit durable ? Est-ce que c'est le nombre de poissons ? Ou est-ce que c'est le nombre d'espèces de poissons protégées ? On est quand même vachement conditionné à penser notre développement à travers une logique de volume, un nombre de poissons. » - Saint-Nazaire, 27/11/2023.

« Il y a aussi un problème, c'est que si on veut faire ces changements, il y aura certains problèmes économiques, parce que comme on voit aujourd'hui, tout est devenu plus cher, mais aussi tout tourne autour de l'argent. » - Saint-Pée-Sur-Nivelle, 13/03/2024.

« On ne parle pas de détruire l'économie, on ne parle pas de passer en déficit. On parle vraiment de juste arrêter de placer les intérêts entrepreneuriaux avant tout le reste. » - Biarritz, 06/02/2024.

Annexe 8.12: Verbatims accompagnant le résumé sur le bien-être commun et l'intérêt commun (partie 3.4.7c)

« [...] parce qu'au parlement, tout le monde pense à ses intérêts économiques, donc à gauche et à droite, ils vont dire l'inverse l'un de l'autre juste par principe, alors qu'ils sont peut-être au fond d'accord entre eux ; mais pour bloquer les choses, il n'y a rien qui avance. Donc là aussi, le bien commun, on n'arrive pas à l'atteindre dans les instances qui sont censées le représenter. » - Cannes, 24/02/2024.

« Je pense qu'on en a un, d'intérêt commun, c'est de survivre sur la planète avec tout ce qui nous entoure, mais le problème c'est qu'il n'est pas considéré comme l'intérêt supérieur par beaucoup de personnes. Mais sinon, il y a quelque chose qui nous réunit, on est tous des êtres humains, même des êtres vivants si on pense à tout l'écosystème qui nous entoure, mais oui ce n'est pas la priorité pour beaucoup. » - Cannes, 24/02/2024.

Annexe 8.13: Verbatims accompagnant le résumé sur l'approche modérée versus l'approche radicale (partie 3.4.8a)

« Regardez ce qui s'est passé pendant le Covid. On avait presque retrouvé des saisons normales, les températures l'été avaient baissé. En 2021, l'été a été vraiment... C'est passé comme une lettre à la poste. Post-Covid, on rouvre les frontières, on rouvre justement les transports maritimes, et bim les températures recommencent à grimper en flèche, la pollution grimpe de façon significative parce qu'on est revenu au point zéro. Alors qu'on a bien vu l'impact de nos changements au quotidien, de nos habitudes ; d'une autre façon, aussi la progression du télétravail, etc., a rendu tout ça possible. C'est qu'on a vu que si on change notre façon de fonctionner, nos façons de consommer, nos façons de nous déplacer, nos façons de plein de choses, ça avait vraiment un impact significatif, et vraiment en plus à très court terme, parce qu'on a pu en observer les bienfaits sur six mois, un an. C'était colossal. » - Cannes, 24/02/2024.

« Ça revient à ce qu'on a proposé, ce changement de modèle de vie, de système. Si on reste dans le tuyau de cette façon de vivre, il y a une question sur nos besoins. Pourquoi on a besoin d'énergie ? On a besoin d'énergie pour faire quoi ? Pourquoi on a besoin de ces objets qui sont véhiculés à 90 % par la mer ? Pourquoi on a besoin d'une pêche qui soit à l'échelle globale ? Voilà, ces questions-là. Je ne sais pas c'est où. Où est l'espace où on peut se saisir de ces questions ? Parce que là, on nous met : c'est comme ça, et dans ce comme ça, comment on fait ? Dans ce comme ça, on ne fait pas. Donc il faut un autre comme ça. » - Saint-Malo, 30/01/2024.

Annexe 8.13 : Verbatims accompagnant le résumé sur l'approche descendante ou l'approche ascendante (partie 3.4.8 b)

« Ou alors, il faudrait que les gouvernements, au lieu de... Comment dire ça ? Qu'ils financent les entreprises françaises, du moins qu'ils aident, pour que nous, on paye moins mais qu'on favorise, du coup, le local. » - Cannes, 16/03/2024

« Quand tu n'arrives pas à te projeter sur le long terme, parce que les choses sont tellement incertaines que tu dis : de toute façon, je ne peux pas voir sur le long terme, parce que si ça se trouve dans – et là, c'est quand même du long terme on va dire –, dans 10 ans, dans 15 ans, ça se trouve on ne pourra même plus respirer. Pourquoi est-ce que je vais faire des plans sur la comète ? Et puis, surtout, tu te dis aussi que toi, ton impact, à une échelle individuelle, ça ne marche pas. » - Cannes, 24/02/2024.

« Effectivement, c'est le chat qui se mord la queue. C'est facile de dire : "Les marchandises, etc., les bateaux de marchandises, etc." C'est vrai que moi, la première, je n'achète presque que sur internet mais parce que je n'ai pas le choix. » - Cannes, 16/03/2024.